

BMS

Pluies orageuses annoncées sur les wilayas du Centre-Est et de l'Est

De fréquentes averses de pluie, accompagnées parfois d'orage et de grêle, continueront d'affecter les wilayas du Centre-Est et de l'Est du pays durant prochaines 48 heures, indiquait hier un Bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie (ONM). Les wilayas de Tizi Ouzou, Bejaïa, Jijel, Mila, Constantine, nord de Sétif et de Bordj Bou Arreridj, sont concernées par ces prévisions dont la validité est en cours jusqu'à aujourd'hui à 14h00 et où les cumuls estimés des précipitations atteindront ou dépasseront localement 40 mm. **P. 2**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



18° : ALGER
24° : TAMANRASSET

www.dknews-dz.com

Mercredi 15 novembre 2017 - 25 Safar 1439 - N° 1760 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président français Emmanuel Macron en visite à Alger le 6 décembre prochain

P. 6-24

ALGÉRIE-ESPAGNE

Le Secrétaire d'Etat espagnol aux AE en visite de travail en Algérie

P. 24

ALGÉRIE-TUNISIE

Bensalah s'entretient avec l'ambassadeur de Tunisie à Alger

P. 24

RÉFORME DE L'ONU :

L'Algérie appelle au nom des Non-alignés à renforcer le rôle de l'Assemblée générale

P. 24

ALGÉRIE-RUSSIE

Temmar en visite de travail en Russie pour participer à la 1^{re} Réunion du groupe de travail algéro-russe

P. 24

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE 2017 :

Des partis politiques prônent une gestion «transparente» pour assurer le développement

Une gestion «transparente» s'impose dans la gestion des collectivités locales pour assurer leur développement, ont indiqué des partis politiques hier au 17^e jour de la campagne électorale pour les locales du 23 novembre, exhortant les citoyens à exercer un «contrôle» sur les élus et «leur exiger des comptes». Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcen Belabbès, a ainsi plaidé, lors de sa tournée électorale à Bouira, pour une gestion «solidaire» et «transparente» des affaires des Assemblées populaires communales (APC). **P. 4-5**



**M.BEDOUÏ L'A AFFIRMÉ :
« Tous les moyens matériels et humains réunis »**

Le ministère de l'Intérieur lance une caravane de sensibilisation sur l'importance des élections pour «la construction de l'avenir»



ARMÉE
Gaïd Salah inspecte à Oran des projets de développement et de modernisation de la base navale principale de Mers El-Kébir

P. 3



CONTRÔLE JUDICIAIRE :
Le bracelet électronique en vigueur à partir d'aujourd'hui

P. 3

SÉCURITÉ SOCIALE
Installation des Conseils d'administration de la CASNOS et de la CACOBATPH

P. 7

SANTÉ

Allergies

Notre obsession de l'hygiène est-elle en cause



P. 12-13

EXERCICE DE SIMULATION À L'AÉROPORT DE BÉJAÏA :

Désamorçage d'une bombe à l'intérieur d'un avion

P. 3

F ⚽ ⚽ T BALL

**SÉLECTION ALGÉRIENNE U21 :
25 joueurs convoqués pour un stage à Sidi-Moussa**

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

► Un dangereux terroriste capturé à Adrar et reddition d'un autre à Jijel

► 2 éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés à Tébessa

► Découverte d'une cache contenant deux pistolets mitrailleurs et 3 chargeurs garnis à Tindouf

P. 3

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Présentation du plan de sécurité prévu à l'occasion des élections du 23 novembre

Le Forum de la Sûreté nationale, abrégé ce matin à partir de 10h à l'Ecole supérieure de police, Ali-Tounsi de Châteauneuf, une conférence de presse qui sera consacrée à la pré-

sentation de la série de mesures tracées par la Direction générale de la Sûreté nationale pour assurer le bon déroulement des élections locales du 23 novembre prochain.



CE MATIN À L'ESSS L'enrichissement de la mémoire nationale en débat

Dans le cadre de son programme hebdomadaire intitulé «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS), une rencontre ayant pour thème «La participation de chacun à l'enrichissement de la mémoire nationale avec des documents, informations et objets historiques».

DEMAIN À 16H Conférence sur «Le rôle de l'enfant durant la guerre de libération»

Le musée national du Moudjahid, organise demain jeudi 16 novembre à partir de 14h, la 210e rencontre pour l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale. Il sera question de débattre lors de cette rencontre du rôle joué par les enfants durant la guerre de Libération nationale.

LI AMIKOUM Emission consacrée demain à la sécurisation des élections locales

L'émission radio hebdomadaire "Li Amnikoum", animée tous les jeudis par des cadres de la Sûreté nationale, sera consacrée demain de 16h à 17h sur la chaîne 1, aux mesures de sécurité prévues à l'occasion des élections locales.

PROTECTION CIVILE Lancement de la campagne nationale de prévention contre les asphyxies au gaz

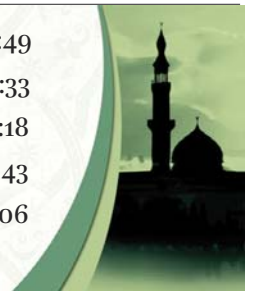


La Direction générale de la protection civile (DGPC), organise ce matin à partir de 9h30 au niveau du Centre national de l'information (Aïn Naâdja), une conférence de presse à l'occasion du lancement de la Campagne nationale de prévention contre les asphyxies au gaz.

Horaires des prières

Mercredi 25 Safar 1439

Fajr	05:49
Dohr	12:33
Asr	15:18
Maghreb	17:43
Isha	19:06



TAJ Amar Ghoul à Tamanrasset

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, se déplacera aujourd'hui dans la wilaya de Tamanrasset. M. Ghoul animera un meeting populaire qui entre dans le cadre de la campagne pour les élections locales du 23 novembre prochain.



ANR Sahli à Oum El-Bouaghi



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera un meeting populaire, cet après-midi à partir de 14h au niveau de la salle Aïn El Baydha (Théâtre régional).

FRONT EL MOUSTAKBAL Abdelaziz Belaïd à Ghardaïa

Le président du Front El Moustakbal, M. Abdelaziz Belaïd, animera aujourd'hui, un meeting populaire dans la wilaya de Ghardaïa.



Météo



	Max	Min
Alger	18°	07°
Oran	19°	04°
Annaba	15°	12°
Béjaïa	18°	11°
Tamanrasset	24°	08°

MÉTÉO Pluies orageuses attendues sur les wilayas du Centre-Est et de l'Est



De fréquentes averses de pluie, accompagnées parfois d'orage et de grêle, continueront d'affecter les wilayas du Centre-Est et de l'Est du pays durant les prochaines 24 heures, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie (ONM). Les wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Mila, Constantine, nord de Sétif et de Bordj Bou-Arréridj, sont concernées par ces prévisions. Les cumuls estimés des précipitations atteindront ou dépasseront localement 40 mm. Les wilayas de Skikda, Annaba, El Taref, Guelma, Souk Ahras et le nord de Tebessa seront également affectés par ces averses de pluie dont les cumuls seront de l'ordre de 50 mm en moyenne et pourraient atteindre ou dépasser localement 80 mm notamment sur les villes côtières et proches côtières durant la validité en cours jusqu'à demain à 12h00, selon les prévisions attendues du BMS.

DEMAIN À BÉJAÏA Inauguration du 5^e Salon international de l'Agro-industrie

La 5^e édition du Salon international de l'Agro-industrie (Siazagro-2017), ouvrira ses portes demain jeudi 16 novembre aux Grandes surfaces du Lac Ihaddaden (Ex Souk El Fellah), wilaya de Béjaïa. La manifestation organisée par la Sarl Licorne Business en partenariat avec la Direction des services agricoles et la Direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Béjaïa se poursuivra jusqu'au 18 novembre.

FESTIVAL DU THÉÂTRE DE JORDANIE Le Théâtre de Mascara représente l'Algérie

Le Théâtre régional de Mascara représente l'Algérie avec la pièce "Carte postale" au 24^e Festival du théâtre de Jordanie prévu du 13 au 21 novembre à Amman. Produit en 2016, le spectacle "Carte postale" est en compétition avec sept autres prestations de plusieurs pays arabes. Des conférences et des masters class sur l'écriture dramaturgique et les différentes étapes du montage de spectacles sont également au programme de cette 24^e édition.

OULED FAYET Coupure de l'alimentation en gaz

Une coupure de l'alimentation en gaz est prévue aujourd'hui à partir de 12h jusqu'à la fin des travaux, dans des quartiers et cités de la commune de Ouled Fayet, a indiqué hier un communiqué de la Direction de distribution de Bologhine de la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA). Les sites concernés par cette coupure sont les quartiers et cités des 940 logements ADDL et les Cypri, a-t-elle précisé. Cette coupure est due aux travaux de raccordement de conduite de gaz et sera rétablie jusqu'à la fin des travaux dont la date n'a pas été précisée.



UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

A l'occasion de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, l'université Abdelhamid Mehri de Constantine, en collaboration avec la maison de l'entrepreneuriat et l'Agence nationale de développement de l'investissement, organise une exposition accompagnée d'une série de conférences animées par d'éminents experts dans le domaine.

ARMÉE

Gaïd Salah inspecte à Oran des projets de développement et de modernisation de la base navale principale Mers El-Kébir

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a inspecté hier à Oran des unités flottantes des Forces navales ainsi que plusieurs projets réalisés dans le cadre du développement et de la modernisation de la base navale principale Mers El-Kébir, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La visite de travail et d'inspection du vice-ministre de la Défense nationale à la 2ème région militaire à Oran «s'inscrit dans la dynamique de ses visites périodiques sur le terrain aux différentes régions militaires, et dans le cadre du suivi de l'exécution des programmes de préparation au combat au titre de l'année d'instruction 2017/2018», précise la même source, ajoutant que durant cette visite, le général de corps d'armée Gaïd Salah, supervisera mercredi un exercice naval de tir avec missile surface-surface, au niveau de la Facade maritime ouest et procédera également à l'inspection de quelques unités de la région.

Durant la première journée de sa visite et à l'issue de la cérémonie d'accueil, et en compagnie du général-major Saïd Bey, commandant de la 2ème région militaire et du général-

major Mohamed Larbi Haouli, commandant des Forces navales, et «par fidélité aux sacrifices consentis par les martyrs de la glorieuse révolution de libération, le général de corps d'armée a observé un moment de recueillement sur leurs âmes et déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorant leur mémoire et a récité la Fatiha du Saint Coran, avant de procéder à la visite de la Base navale principale Mers El-Kébir, où il a inspecté quelques unités flottantes des Forces navales, ainsi que plusieurs projets réalisés dans le cadre du développement et de la modernisation de cette grande base navale, qui jouit d'un intérêt capital de la part du haut commandement de l'ANP, au regard de l'importance stratégique qu'elle revêt», souligne le communiqué. Le vice-ministre de la Défense nationale a également

inspecté le réseau automatique d'approvisionnement des flottes et sous-marins en carburant et en eau douce, outre le réseau d'extinction des incendies avant de suivre un exposé global sur cette base et sur l'Entreprise de construction et de réparation navales. A l'Ecole des cadets de la nation à Oran, le général de corps d'armée a inspecté les différents locaux administratifs et pédagogiques de l'Ecole, où il s'est enquis du degré d'exécution des instructions données lors de ses dernières visites.

Il a visité, ensuite, l'école supérieure de l'administration militaire où il a suivi «une présentation, donnée par le commandant de l'école, sur le cursus supérieur et de qualité dispensé par cet établissement leader de formation, au profit de stagiaires et élèves, tout au long



d'un parcours qui couvre les différentes spécialités de l'administration militaire, à l'exemple du management, des finances et de la gestion, ainsi que la prise en charge de la formation d'officiers ressortissants de plusieurs pays frères et amis, dans le cadre de la coopération militaire», ajoute le communiqué du MDN.

Le général de corps d'armée a procédé, par la suite, à l'inspection de quelques infrastructures administratives et pédagogiques de cette école supérieure, conclut la même source.

Découverte d'une cache contenant deux pistolets mitrailleurs et trois chargeurs garnis à Tindouf

Une cache contenant deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et trois chargeurs garnis a été découverte hier à Tindouf et ce, grâce à l'exploitation efficace de renseignements et suite à une opération de fouille et de recherche menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du minis-

trère de la Défense nationale (MDN). «Grâce à l'exploitation efficace de renseignements et suite à une opération de fouille et de recherche menée à Tindouf/3e RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, aujourd'hui 14 novembre 2017, une cache contenant deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et trois

(03) chargeurs garnis», note la même source. «Cette opération vient confirmer, encore une fois, la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP mobilisées le long de nos frontières, à préserver la sécurité de notre territoire et à mettre en échec toute tentative de déstabiliser la sécurité du pays», ajoute le communiqué.

CONTRÔLE JUDICIAIRE :

Le bracelet électronique en vigueur à partir de ce jour

Le placement sous surveillance électronique au moyen du bracelet électronique entrera en vigueur aujourd'hui pour les individus condamnés à une peine privative de liberté ne dépassant pas trois (3) ans ou les condamnés auxquels il reste à purger une peine privative de liberté n'excédant pas trois (3) ans, et ce, après accord du juge d'application des peines.

Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre du Code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion des détenus, prévoit d'élargir le régime du placement sous surveillance électronique à l'aménagement de la peine, qui consiste en le port par le condamné d'un bracelet électronique qui permet de détecter sa présence au lieu de son assignation fixé dans la décision de placement rendue par le juge d'application des peines.

Le régime permet au condamné d'exécuter toute ou partie de la peine à l'extérieur

de l'établissement pénitentiaire, dans le respect de la dignité, de l'intégrité et de la vie privée de la personne concernée, lors de l'exécution.

Le placement sous surveillance électronique intervient sur décision du juge d'application des peines, d'office ou sur demande du condamné personnellement ou par le biais de son avocat, en cas de condamnation à une peine privative de liberté ne dépassant pas trois (3) ans, ou lorsqu'il reste au condamné à purger une peine privative de liberté n'excédant pas cette durée.

Le placement sous contrôle électronique ne peut être prononcé "qu'avec l'approbation du détenu, ou de son représentant légal s'il est mineur.

Il intervient uniquement sur des jugements définitifs au profit de détenus ayant élu un lieu de résidence fixe, dont le port du bracelet ne porte pas atteinte à leur santé, et ayant réglé le montant des amendes pronon-

cées à leur rencontre". La mesure prend également en compte, lors de l'établissement des horaires et endroits contenus dans la décision du juge, l'exercice par le détenu d'une activité professionnelle, le suivi d'un parcours scolaire ou de formation, d'un traitement médical ou d'un stage.

Le suivi et le contrôle de cette mesure, supervisée par un juge d'application des peines, se fera par les services externes de l'administration pénitentiaire chargés de la réinsertion sociale des détenus qui doivent informer immédiatement le juge en cas de non-respect des horaires relatives au placement sous contrôle judiciaire, et lui transmettre des rapports périodiques" à cet effet.

Le juge peut révoquer la décision de placement sous surveillance électronique "en cas d'inobservation par le condamné de ses obligations, en cas de nouvelle condamnation, ou à la demande du

condamné". Le procureur général peut, en outre, lorsqu'il estime que le placement sous surveillance électronique porte atteinte à la sécurité ou à l'ordre public, saisir, pour sa révocation, la commission de l'aménagement des peines. En cas d'annulation, le concerné purge le restant de sa peine à l'intérieur de l'établissement pénitentiaire après déduction du temps passé sous le contrôle électronique. Le texte prévoit également les peines encourues en cas où le détenu tente de se soustraire à la surveillance électronique, particulièrement, le retrait du bracelet ou sa désactivation, ce qui pourrait l'exposer aux peines applicables et prévues dans le Code pénal concernant le délit de fuite.

Avec l'application de ce dispositif, l'Algérie sera le premier pays arabe et le deuxième pays africain après l'Afrique du Sud, à recourir à ce moyen juridique moderne, en service en Europe et aux Etats Unis d'Amérique.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un dangereux terroriste capturé à Adrar et reddition d'un autre à Jijel

Un dangereux terroriste recherché a été capturé hier dans la localité de Timiaouine (Bordj Badji Mokhtar dans la wilaya d'Adrar) par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'un autre s'est rendu hier aux autorités militaires de la wilaya de Jijel, indique un communiqué du ministère de la Défense Nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts de nos Forces Armées, un détachement de l'ANP a capturé, la matinée d'aujourd'hui 14 novembre 2017, dans la localité de Timiaouine à Bordj Badji Mokhtar/6e RM, le dangereux terroriste recherché, T. Mohamed, alias Semsem Moussa. Le criminel avait rallié les groupes terroristes en 2012», précise le communiqué. Dans le même contexte, «le dangereux terroriste recherché dénommé Ch. Mouloud dit Abou Hafs s'est rendu, hier 13 novembre 2017, aux autorités militaires de Jijel/5 RM, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de trois (03) chargeurs garnis. Ledit terroriste avait rallié les groupes terroristes en 1995», ajoute la même source. Ces opérations de qualité, rappelle le ministère, confirment la «détermination de l'ANP à traquer les criminels à travers tout le territoire national, et le degré de suivi et de vigilance afin de préserver la sécurité et la stabilité du pays».

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés à Tébessa

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés, lundi dans la wilaya de Tébessa, par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'ANP, un détachement combiné de l'ANP a appréhendé, le 13 novembre 2017, à Tébessa/5e RM, deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la source. Par ailleurs, «dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie Nationale et des Gardes-frontières ont arrêté, à Tlemcen/2e RM, trois (03) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à sept (07) quintaux et (51) kilogrammes», ajoute la même source. «Deux (02) autres narcotrafiquants et (50) kilogrammes de kif traité ont été interceptés à Bordj Bou Arreridj/5e RM». En outre, des détachements de l'ANP ont arrêté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam/6e RM, sept (07) contrebandiers et saisi deux (02) camions, trois (03) véhicules tout-terrain, (4,6) tonnes de denrées alimentaires, (50) quintaux de charbon, des outils de détonation, (08) groupes électrogènes, (07) marteaux piqueurs et d'autres objets. souligne le communiqué du MDN.

EXERCICE DE SIMULATION À L'AÉROPORT DE BÉJAÏA : Désamorçage d'une bombe à l'intérieur d'un avion

Un exercice de simulation d'une tentative d'attentat à la bombe dans un avion a été organisé hier à l'aéroport Abane Ramadan-Soummam de Béjaïa.

La manœuvre, conduite par les membres du Groupement des Opérations Spéciales de la Police (GOSP), la nouvelle unité d'élite

de la Sûreté nationale, simulait la présence d'une bombe, placée à l'avant de la soute à bagages, qu'il a fallu détecter, désamorcer puis détruire. L'engin explosif, selon le scénario mis en place, a été signalé par un appel téléphonique anonyme, au moment où l'avion, un Boeing 737, à son bord une quar-

tainaine de passagers, s'apprêtait à décoller. Immédiatement, il fut dérotté et mis en quarantaine avant que les unités spéciales n'interviennent avec leurs équipements sophistiqués pour repérer et évacuer l'engin en dehors de l'appareil. Dans le tumulte de l'opération, trois morts, décédées suite

à des chocs émotionnels et huit blessés ont toutefois été déplorés. Leur prise en charge, ainsi que celle de tous les passagers, a été assurée par la protection civile qui, à l'occasion, a mis en œuvre et déployé un hôpital de campagne pour y faire face. L'opération de désamorçage et de sécurisation des

lieux a duré une quarantaine de minute, ponctuée par l'arrestation de trois suspects, deux hommes et une femme. C'est le premier exercice de cette nature exécuté par le GOSP, récemment créé pour combattre le grand banditisme et l'intervention en milieu urbain.

APS

SPORTS:

Les jeunes des Eucalyptus placent de grands espoirs dans les futurs élus

Dans la commune des Eucalyptus, les jeunes de plus en plus portés sur la pratique sportive -toutes disciplines confondues- placent de grands espoirs en les futurs élus, issus des élections locales du 23 novembre, pour la réalisation des projets sportifs susceptibles de combler le manque dont souffre cette localité.

De nombreux jeunes approchés par l'APS, à l'occasion de la campagne électorale, appellent à accélérer la réalisation de salles pour la pratique des arts martiaux notamment le Karaté Do, le judo et l'Aikido, des stades de proximité pour le football et une piscine, relevant que des entraîneurs et des encadreurs recourent à la location de salles auprès de particuliers.

Face au manque d'infrastructures sportives dans cette commune qui ne dispose que d'une seule salle omnisports, d'un seul complexe de proximité d'arts martiaux et d'un unique stade de foot qui ne répond plus aux normes, les habitants ont été unanimes à relever l'impératif de rattraper le déficit et le retard enregistrés en la matière notamment dans les quartiers El Hidouci et Ksar Lahmar.

«Notre commune a besoin de structures sportives pour combler le vide et servir de rempart contre les fléaux sociaux qui ont pris de l'ampleur parmi les adolescents et les jeunes», ont-ils souligné.

De leur côté, d'autres citoyens des quartiers du moudjahid «Mustapha Boughala», «1600 logements» et la «Radio» ont soutenu que «la commune souffre, depuis plusieurs années, d'un manque flagrant de structures sportives d'où la nécessité d'agir rapidement, étant donné que sa population ne cesse d'accroître après le relogement en masse de familles algéroises dans cette localité qui a souffert durant la décennie noire».

«C'est claire, des appels sont lancés, depuis des années, pour la réalisation de structures sportives au profit des jeunes de cette localité, passionnés des sports de combats à l'instar du Vovinam Viet Vo Dao, Pencak-Silat, Aikido et Jujitsu», a indiqué, dans ce sens, Abdelkader Zaidi.

Un retard criant en matière de structures sportives pour enfants et promesses de pallier le déficit

Pour sa part, l'entraîneur de karaté-Do, Akacha Kriba a déclaré à l'APS: «je souhaite de tout cœur que les programmes des parties intègrent la réalisation de structures sportives au profit des jeunes.

J'entraîne des enfants dans cette discipline depuis des années dans un sous sol de villa que je loue chez un particulier moyennant en partie les frais d'inscription versés par les enfants chaque début de saison.» Le propriétaire m'a demandé récemment de quitter l'endroit, ce qui m'a obligé d'arrêter l'activité car je n'ai pas trouvé un autre endroit», a-t-il regretté. «Nous accusons un retard en matière d'infrastructures sportives, mais je reste confiant en les responsables qui seront élus.

Ils nous ont promis de réaliser certains projets et nous espérons qu'ils tiendront leurs promesses», a-t-il ajouté.

Les jeunes des quartiers des Eucalyptus ont tous une revendication principale, à savoir «la réalisation d'un stade de football dans chaque quartier».

Certains parents ont appelé à la réalisation de piscine pour les enfants, notamment les asthmatiques. D'ailleurs, l'un d'eux a indiqué à ce titre «je suis obligé d'accompagner chaque samedi deux de mes enfants, souffrant de difficultés respiratoires, à la piscine du 1er mai.

Un pneumologue m'a recommandé de les inscrire à des cours de natation pour améliorer leur état de santé. J'espère que les nouveaux élus prendront en considération ce genre de préoccupations, et accéléreront la réalisation d'au moins une piscine au niveau du quartier El Hidouci».

Les autorités locales ont affirmé que l'APC des Eucalyptus a inscrit plusieurs projets «devant être réalisés prochainement et dont l'enveloppe financière est prête», notamment la réalisation du stade «Zerrouki Mouloud», d'une capacité d'accueil de 5000 places et avec une enveloppe financière de 35 milliards DA, et deux salles de pétanque «dont les travaux devraient s'achever dans huit mois».

La commune des Eucalyptus bénéficiera également de 11 stades de proximité, outre le revêtement en gazon synthétique des stades de «El Djoumhouria» et «Eddalia», et ce en «réponse aux revendications des habitants».

ELECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE 2017:

Des partis politiques prônent une gestion «transparente» pour assurer le développement

Une gestion «transparente» s'impose dans la gestion des collectivités locales pour assurer leur développement, ont indiqué des partis politiques hier au 17e jour de la campagne électorale pour les locales du 23 novembre, exhortant les citoyens à exercer un «contrôle» sur les élus et «leur exiger des comptes».

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcen Belabbès, a ainsi plaidé, lors de sa tournée électorale à Bouira, pour une gestion «solidaire» et «transparente» des affaires des Assemblées populaires communales (APC).

Le premier responsable du RCD a appelé les citoyens à veiller de façon «permanente» à la gestion des affaires communales qui doit être «solidaire» et «transparente».

Pour assurer cette gestion de l'APC, M. Belabbès a incité les citoyens à s'organiser en associations et comités de villages pour participer à la prise de décisions concernant le développement de la municipalité.

De son côté, le secrétaire général du Mouvement de l'entente nationale (MEN), Ali Boukhezma, a appelé les Algériens, à partir de Tizi-Ouzou, à voter massivement le 23 novembre pour «préserver la stabilité nationale».

Le responsable du MEN a qualifié les prochaines élections locales de «rendez-vous historique» durant lequel les électeurs sont appelés à répondre présent pour «exprimer leur nationalisme.

Il faut voter massivement afin de préserver la paix et la stabilité nationales, retrouvées après une décennie de sang et de terreur».

Pour sa part, le président du Rassemblement patriotique républicain (RPR), Abdelkader Merbah, a appelé lundi depuis Ouargla les citoyens au choix d'hommes «compétents» en mesure de prendre en charge leurs attentes, les exhortant à exercer un «contrôle» sur les élus à qui les urnes auront souri pour pourvoir les assemblées locales, et «leur exiger des comptes».

M. Merbah a incité les jeunes Algériens à «contribuer par le savoir et la technologie au processus d'édification du pays et lui permettre de se hisser au diapason des pays développés».

Pour sa part, le président du parti «Fadjar El Djadid», Tahar Benbaïbeche, a estimé à Mostaganem que les prochaines locales étaient une «occasion propice qu'il faut exploiter pour sauver le pays et préserver sa stabilité».

Le ministère de l'Intérieur lance une caravane de sensibilisation sur l'importance des élections pour «la construction de l'avenir»

Une caravane de sensibilisation sur l'importance des élections, organisée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire sous le slogan «ensemble nous bâtissons l'Algérie», a été lancée hier à partir de la promenade des «Sablettes» à Hussein Dey (Alger), pour sillonner les 48 wilayas du pays et sensibiliser les citoyens sur l'importance d'exprimer leur choix politique.

«La caravane sillonnera les 48 wilayas du pays pour sensibiliser les citoyens sur l'importance de participer



M. Benbaïbeche a relevé que le peuple algérien devait «assumer sa responsabilité» d'aller aux urnes, soulignant que les élections signifiaient «la participation de tous au vote pour sauver la République».

Mécanismes de contrôle pour en finir avec les blocages

De son côté, le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a appelé à Tighemza (58 km au Sud de Mila) à «mettre en place des contrôles et des mécanismes clairs» pour en finir avec le phénomène des blocages signalés dans les APC du pays.

M. Ghouini a demandé à l'administration, aux partis et aux forces actives locales d'éviter les blocages qui ont «longtemps constitué un facteur entravant le développement local».

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelmadjid Menasra, a, quant à lui, plaidé à Adrar, pour une réforme de la fiscalité locale dans le but de renforcer les ressources financières des communes.

Après avoir prôné aussi un élargissement des prérogatives des présidents des Assemblées populaires locales pour leur permettre une «meilleure» prise en charge des intérêts et attentes du citoyen, «loin de toute pression», le

président du MSP a appelé à «affranchir» la commune de la tutelle administrative et de l'immunité de tout «abus» ou «poursuites judiciaires».

Le président de Tajamoua Amel El Jazair (TAJ), Amar Ghoul a indiqué à Tiaret, que son alliance avait des propositions «constructives» et «profondes» pour renforcer le développement dans la wilaya, notamment l'agriculture, en soutenant les agriculteurs et promouvant la céréaliculture, ainsi que rendre Tiaret un pôle national de recherche scientifique pour améliorer les semences avec l'implication de l'université.

Enfin, le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaïd a appelé dans la commune d'El Harrouch (30 km au Sud de Skikda) à la «nécessité» d'ouvrir un dialogue national autour de tout programme concernant les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

M. Belaïd a expliqué que compte tenu de l'importance de ces deux secteurs en particulier, l'élaboration de tout programme nécessite un débat et «un dialogue national élargi», regroupant tous les acteurs, d'autant que cela «concerne l'avenir des générations montantes».

- **"Le 23 novembre sera un rendez-vous décisif pour l'avenir de l'Algérie" (Benbaïbeche)**
- **Amara Benyounes pour l'élargissement des prérogatives de l' élu local**
- **Ghouini appelle les futurs élus à préserver le foncier**
- **Le RCD plaide pour une gestion «solidaire» et «transparente» des affaires des APC**
- **Le MEN appelle à voter massivement pour «préserver la stabilité nationale»**
- **Locales 2017 :**
- **Nous avons besoin d'un front intérieur "solide et soudé" (Benabdesslem) revoir la relation entre les assemblées locales élues et les instances désignées (Moussa Touati) le FLN œuvrera à la levée du gel sur les projets importants à Ouargla (Ould-Abbes)**

aux élections locales du 23 novembre, et de choisir leurs représentants locaux appelés à accompagner les réformes devant être initiées au cours de leur mandat», a indiqué une représentante du ministère.

Composée de camions équipés d'écrans géants diffusant des bandes en continue sur l'opération électorale, à partir de l'inscription sur les listes électorales jusqu'à l'acte électoral, la caravane sillonnera toutes les régions du pays (centre, est, ouest, Hauts-plateaux et extrême sud), et s'arrêtera au niveau des places publiques où

des tentes seront installées en vue d'y animer notamment des activités de proximité et distribuer des dépliants expliquant le rôle des assemblées élues, a ajouté la même responsable.

«Les organisateurs de cette caravane ont également prévu des activités et différents ateliers au profit des enfants et des jeunes sur le vote et le rôle de l' élu local, outre la diffusion de films documentaires pour promouvoir l'esprit de citoyenneté chez les jeunes algériens», a-t-elle précisé.

APS

M.BEDOUI L'A AFFIRMÉ : « Tous les moyens matériels et humains réunis »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé hier à Alger que tous les moyens matériels et humains étaient réunis en prévision des élections locales du 23 novembre.

"Les préparatifs des élections locales vont bon train et tous les moyens matériels et humains ont été réunis" pour ce rendez-vous électoral, a déclaré M. Bedoui à la presse en marge de sa visite d'inspection au projet "commune électronique-zéro papier" initié par la Direction générale de la modernisation, de la documentation et des archives à Dar El Beida, ajoutant que le ministère était en passe d'élaborer les bulletins de vote.

D'autre part, M. Bedoui a exprimé sa satisfaction quant au déroulement de la campagne électorale qualifiée de "bonne" et marquée par l'action de proximité, précisant qu'"une cellule a été installée au niveau du ministère de l'Intérieur pour l'examen et le suivi de toutes les propositions soumises par les candidats durant la campagne électorale".

"Initialement, toutes les propositions soumises sont considérées comme des idées positives par excellence, étant au service du pays", à l'instar de la démocratie participative, des finances locales, de la fiscalité locale et de la révision du code communal et de wilaya, a ajouté M. Bedoui.



Le ministre a indiqué que la majorité des propositions de la campagne "seront débattues à l'occasion d'un grand chantier, à l'instar du code communal et de wilaya, qui fait actuellement l'objet d'un chantier ouvert au niveau du Gouvernement", annonçant un autre projet de loi relatif à la démocratie participative, lequel sera "présenté prochainement en Conseil de gouvernement".

A une question sur le taux de participation aux élections, M. Bedoui a indiqué que "ce taux est lié à la prise de conscience par le peuple algérien quant au rôle important de l'APC", a précisé, estimant que la participation "est un message sur la nécessité d'aller de l'avant sur la voie de la concrétisation des multiples réformes initiées par le président Bouteflika".

Par ailleurs, le ministre a souligné la nécessité de se concentrer sur la campagne électorale actuelle au lieu de

faire une campagne anticipée de la présidentielle, rappelant dans ce sens que "nous devons accorder davantage intérêt au citoyen, à ses ambitions et à ses attentes. Nous préparons actuellement des élections locales, La Présidentielle aura ses propres échéances".

Au sujet des affiches choisies par certains candidats, inscrites parmi "les points faibles de la campagne électorale", M. Bedoui a indiqué qu'il ne fallait pas focaliser sur cette question mais plutôt sur les propositions soumises, exprimant son souhait de voir la situation s'améliorer à l'avenir à travers "la mise en place de mécanismes en coordination avec la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE)".

"Seulement 200 présidents d'APC sont poursuivis en justice parmi les quelque 25.000 élus", a-t-il rassuré, ajoutant qu'il y avait près de 400 élus acquittés par la justice.

KHENCHELA Les jeunes omniprésents sur les listes de candidats

La catégorie des jeunes occupe une place très visible sur les 141 listes de candidats pour les élections des Assemblées locales du 23 novembre déposées à Khenchela par 23 formations politiques et des indépendants (une seule liste), a-t-on observé.

Sur 2.901 candidats présents sur les 126 listes en lice pour les 21 Assemblées populaires communales (APC) et les 15 listes briguant les sièges de l'Assemblée populaire de wilaya, 1.969 candidats sont ainsi âgés de moins de 40 ans, représentant une proportion de 69,8 %, précise le chef du bureau des élections à la direction de la régulation et des affaires générales (DRAG).

Si certains des citoyens de la wilaya approchés par l'APS ont qualifié l'actuelle campagne électorale de «terne», certains autres se sont satisfaits du fait que de nombreux jeunes figurent sur les listes électorales.

Pour Skandar âgé de 35 ans, cette présence «en force» des jeunes constitue une opportunité pour placer la confiance des électeurs en des personnes dont la majorité, a-t-il soutenu, «donne une forte impression de détermination» à travailler et à faire de son mieux pour la wilaya.

Il affirme ainsi avoir décidé de donner sa voix à une liste composée majoritairement de jeunes universitaires et animés par une «très pertinente conscience politique» qui, à son avis, saura mettre en œuvre le programme «pragmatique» qu'ils proposent.

Partageant le même avis, le jeune Kamel de la commune de Baghaï, distante d'une quinzaine de km de Khenchela, affirme avoir, lui aussi, tranché en faveur d'une liste partisane de jeunes tous âgés de moins de 45 ans et conduite par un jeune ayant, assure-t-il, «montré une réelle attention pour les préoccupations de jeunes lorsqu'il fut président de cette même APC (Assemblée populaire communale)».

Une liste partisane avec des candidats tous jeunes

Les candidats sur la liste du Parti du renouveau et du développement (PRD) ont une moyenne d'âge de 32 ans et sont conduits par une jeune de 29 ans licenciée en droit et sciences administratives, Bilal Bouzidi qui assure que «la volonté de changement» et «le besoin de Khenchela pour des compétences capables de conduire ses affaires et de la placer sur la voie de la relance» sont les principales raisons qui motivent leur «aventure politique» dans ces élections locales.

Le programme porté par Bouzidi et ses collègues est axé, affirment-ils, autour de l'encouragement du travail communautaire via les comités de quartiers et la société civile parallèlement à la relance de l'économie locale par l'appui à l'investissement.

Ce soutien à l'investissement se fera, expliquent-ils, à travers l'octroi aux investisseurs de facilités en matière d'accès au foncier et d'allègement des procédures administratives de sorte à favoriser le développement de l'offre en emplois.

GHARDAÏA Des «recettes» traditionnelles et modernes pour séduire l'électorat

La campagne électorale pour le renouvellement des Assemblées communales et de wilaya du 23 novembre prochain se caractérise dans la wilaya de GharDAÏA par le recours à différentes «recettes» traditionnelle ou moderne pour séduire l'électorat.

L'ensemble des candidats en lice dans les différentes localités de la wilaya a opté pour la proximité en organisant des réunions nocturnes autour d'un repas copieux, généralement un couscous de circonstance agrémenté de l'incontournable thé à la menthe, et lors duquel une salve de promesses, souvent difficilement réalisables, est lâchée notamment en ce qui concerne le logement, l'attribution de terrains et la régularisation des constructions illicites.

Cette animation qu'occasionne la campagne électorale se poursuit toujours dans les maisons des candidats, dans les Dar El Arch ou dans des locaux (garages) mis à leur disposition dans le quartier.

Outre l'affichage au début de la campagne des portraits des candidats dans les espaces réservés par l'Administration à cet effet, les candidats en compétition ont recours à des procédés de marketing basés sur la visibilité (cortège de voitures arborant des affiches et autres portraits de tête de liste, klaxons et musique) ainsi que l'ouverture de bureaux sur les artères très fréquentées à travers les localités de la wilaya.

Les candidats en lice ont également investi les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) en créant des profils spécialement dédiés à la campagne 2017 des élections locales, qu'ils alimentent tous les jours de posters, de photos et de commentaires.



Ils ont aussi créé leur propre blog ou site internet. Quasiment toutes les formations politiques et listes de candidats indépendants ainsi que les candidats individuellement ont fait leur révolution numérique à la veille de ces élections en maintenant une présence continue sur la Toile et en créant même des clips sur Youtube.

«Tous les moyens sont bons» pour glaner les voix des électeurs

«Tous les moyens sont bons pour inciter les électeurs à aller voter pour moi», estime Ahmed B., candidat d'un parti en lice, ajoutant que tous les candidats se

ruent sur les réseaux sociaux pour attirer le plus grand nombre d'électeurs.

Même les responsables partisans qui avaient délaissé leurs pages Facebook les ont réactivées pour avoir une plus grande présence sur la Toile, a-t-il aouté.

«Aujourd'hui, aucun parti politique ne semble pouvoir se passer de l'Internet pour sa communication, et les leaders des principaux partis politiques ont chacun leur profil sur Facebook», relève, pour sa part, Youcef R., candidat partisan également.

C'est ainsi qu'ils parviennent à toucher la génération Internet et à communiquer avec elle, a-t-il soutenu.

Solidement ancrés dans le tissu social de GharDAÏA, la solidarité clanique, tribale ou familiale constitue aussi un atout favorable pour chaque candidat afin de rallier par des réseaux d'intérêt, d'alliance filiale et de proximité des électeurs pour décrocher des sièges aux assemblées communales ou de wilaya.

Autre méthode classique dont l'efficacité n'échappe à personne, le porte-à-porte auquel on recourt les candidats avec le concours de la gent féminine afin d'entretenir un contact humain et chaleureux entre femmes avec des promesses, en cas de victoire, de prendre en charge ses doléances.

Armes favorites des candidats durant la campagne électorale, les promesses, toujours très alléchantes, dans leurs discours sont moins souvent tenues, car les candidats sont parfois dépourvus de programme en diapason avec la réalité, et les thématiques de campagne sont vagues, estiment de nombreux citoyens.

ALGÉRIE - FRANCE

Le président français en visite à Alger le 6 décembre prochain

Le président français, Emmanuel Macron, effectuera le 6 décembre prochain une visite en Algérie, la première depuis son accession à la magistrature suprême, et qui interviendra dans le sillage de la signature de plusieurs accords de coopération économique entre les deux pays.

Ces accords ont été signés à l'occasion de la tenue, dimanche à Alger, de la 4^{ème} session du Comité mixte algéro-français (COMEFA), qui précède la réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), prévue à Paris le 7 décembre prochain sous la coprésidence des deux Premiers ministres.

Les résultats de la 4^{ème} session du COMEFA ont été qualifiés de "satisfaisants" et ayant permis de procéder à une "évaluation exhaustive" des différents domaines de coopération entre les deux pays.

"Cette session du COMEFA est satisfaisante à plus d'un titre.

Elle a donné lieu à des discussions intéressantes et des orientations claires pour approfondir davantage le partenariat économique entre les deux pays", a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a, de son côté, jugé "très positifs" les travaux de la session, relevant que la coopération économique entre l'Algérie et la France a franchi des "étapes significatives".

Trois accords de partenariat économique ont été signés entre l'Algérie et la France, à l'occasion de cette session.

Il s'agit de la signature d'un pacte d'actionnaires entre le Groupe PMO Constantine, le Groupe Condor, la société Palpa Pro et le groupe français PSA Peugeot pour la production de véhicules en Algérie.

Le capital de la société, Peugeot Citroën Production Algérie (PCPA), est réparti selon la règle 51/49.

Le taux d'intégration de cette entreprise atteindra à terme de 40%, a indiqué le directeur du Groupe français PSA, chargé de l'Afrique et du Moyen-Orient, Jean-Christophe Quémard, ajoutant que le contrat prévoit également la création d'une académie de PSA en Algérie, permettant de former la main d'œuvre algérienne et de développer les compétences dans le domaine de l'assemblage et de la construction des véhicules au profit de PCPA.

L'objectif de ce projet est de développer une filière automobile complète en Algérie, a affirmé le même responsable qui a assuré que les équipementiers de Peugeot, qui s'implanteront également en Algérie, développeront d'autres partenariats avec des opérateurs algériens pour créer un tissu industriel et aller au-delà des 40% de taux d'intégration.

La création de cette société intervient après celle de Renault Algérie, entrée en production fin 2014. Les deux



parties ont procédé, en outre, à la signature d'un protocole d'accord pour la mise en place d'un consortium à l'export de fruits et légumes algériens vers l'Europe, et d'un partenariat dans le domaine des produits agricoles de type Bio entre le Groupe algérien Agromed et la société française Agrolag.

Elles ont procédé, aussi, à la signature d'un pacte d'actionnaires entre Elec El Djazair, le Groupe Gica (cimenterie) et le Groupe Schneider dans le domaine de la fabrication des équipements électriques de basse, moyenne et haute tension.

A propos du projet Peugeot, le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, a indiqué que le lancement de ce projet "n'est pas une fin en soi", mais qu'il s'agissait du démarrage d'une industrie qui englobera un nombre considérable d'entreprises pour la fabrication des composants des véhicules, précisant que les deux parties sont convenues de travailler en commun dans cet objectif.

Le ministre a, par ailleurs, relevé que plusieurs autres domaines industriels ont été évoqués lors des travaux du COMEFA, en citant l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, les matériaux de construction.

Selon lui, les discussions pour la concrétisation des partenariats dans ces domaines "avancent bien".

Reconnaissant que la relation économique entre les deux pays n'a pas connu de grandes avancées durant ces dernières années, le ministre français de l'Economie et

des Finances, Bruno Le Maire, a, toutefois, affirmé la détermination de son pays à lever une "nouvelle ambition concrète".

Pour une mémoire résolument assumée dans sa vérité et son intégrité

Lors de sa visite à Alger en février dernier en tant que candidat à la présidence française, M. Macron avait fait part de sa "volonté de porter une vision d'avenir" au partenariat entre l'Algérie et la France".

"Ma volonté est de porter une vision ouverte, dynamique et d'avenir (pour) donner plus de densité au partenariat entre l'Algérie et la France", avait-il déclaré, relevant que les relations entre les deux pays se sont améliorées au cours de ces deux dernières années, notamment après 2012 suite à la visite effectuée en Algérie par le président français, François Hollande.

Il avait indiqué aussi que les deux pays avaient besoin de "renforcer" leur partenariat sur le plan diplomatique et sécuritaire car, a-t-il précisé, ils auront à travailler sur deux "grands sujets" à savoir la Libye et le Mali.

Il a également émis le souhait de "renforcer les relations consulaires, scientifiques, culturelles et linguistiques entre les deux pays pour former une élite sur le plan académique".

Sur le plan humain, il avait estimé que la communauté algérienne établie en France, représentait "un pont vivant entre les deux pays" et incarnait "une mémoire commune".

Il a fait aussi part de sa volonté de "renforcer et poursuivre la réconciliation des mémoires, entamée ces dernières années".

A propos de la question mémorielle, M. Macron avait qualifié, pendant sa campagne pour la présidentielle, la colonisation de l'Algérie par la France de "crime contre l'humanité".

Dans son message de félicitations à M. Macron après son élection, le président Abdelaziz Bouteflika avait salué une "attitude pionnière", qui place le nouveau chef de l'Etat français dans "la position-clé de protagoniste, convaincu et convainquant, du parachèvement d'une réconciliation authentique entre nos deux pays".

Le président Bouteflika avait, également, évoqué l'ouverture de nouveaux horizons porteurs de la promesse d'une mémoire résolument assumée dans sa vérité et son intégrité et d'une amitié véritablement arrivée à la maturité ainsi que d'intérêts avantagement équilibrés".

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE

Industrie culturelle: les clusters comme vecteur de création de l'emploi

Le développement de clusters dans les industries culturelles et créatives du Sud de la Méditerranée a été l'objet d'une conférence organisée hier par le ministère de l'Industrie et des Mines en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUUDI) et l'Union pour la Méditerranée (UPM), en présence notamment du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, du ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, et du ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane.

Cette conférence de deux jours, qui regroupe des ministres de l'Industrie ou des représentants institutionnels de pays méditerranéens, de la Commission européenne ainsi que de représentants du secteur privé, de la société civile, du monde universitaire et des partenaires de la coopération internationale, s'inscrit dans le cadre du projet "Méditerranée créative: développement de Clusters dans les industries culturelles et créatives du Sud de la Méditerranée".

Les clusters sont un espace de concertation réunissant l'ensemble des acteurs concernés par une filière d'activité (producteurs, artisans, universitaires...) leur permettant ainsi de mutualiser leurs efforts pour assurer l'innovation et la compétitivité du produit.

Dans son intervention, M Yousfi a mis en avant les impacts positifs de la créativité et des clusters sur le développement économique local et durable ainsi que sur la création d'emplois dans le sud de la Méditerranée.

A propos de cette Conférence, le ministre a expliqué qu'elle s'articule autour du

projet "Méditerranée créative" qui s'est attaché à sélectionner les territoires au plus fort potentiel pour les développer en clusters, et ce, dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP).

Ce projet bénéficie d'une contribution financière de l'Union européenne (5 millions d'euros) et de l'Agence italienne pour la coopération et le développement (600.000 euros).

A ce titre, il a rappelé que ce projet vise à renforcer les capacités économiques des 13 clusters dans les industries culturelles et créatives du sud de la Méditerranée (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte, Jordanie, Palestine et Liban).

A la faveur de ce projet lancé en 2014, l'Algérie, à l'instar de ces pays sud méditerranéens, a mis en œuvre une cartographie nationale proposant 17 clusters dont deux clusters-pilotes ont été retenus: le cluster de bijoux de Batna et celui de dinanderie de Constantine.

Le cluster de bijoux rassemble des bijouteries de la région des Aurès, spécialisé dans la production de bijoux chaoui depuis l'antiquité.

Dans le cadre de ce projet, deux partenariats ont été mis en place: l'un avec l'Ecole technique de bijouterie et l'autre avec l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et de minerais précieux (Agenor), et ce, pour un meilleur accès aux matières premières.

Pour ce qui est du cluster de Constantine, il porte sur la dinanderie produite dans cette région, et ce, depuis le Moyen-Age, combinant des éléments culturels de toutes les civilisations qui se sont

succédées dans la région.

Le soutien de ce projet a permis d'améliorer notamment les performances commerciales des entreprises de 82%.

Dans ce sens, M. Yousfi a avancé que l'amélioration de l'environnement des affaires, la promotion de l'esprit entrepreneurial au sein des femmes et des jeunes et le développement de l'initiative et de l'innovation devraient permettre de créer un vaste marché euro-méditerranéen des produits industriels.

Pour sa part, M. Messahel a mis en avant les efforts consentis par l'Algérie au titre du Programme du Président de la République et du Plan d'action du gouvernement à l'effet de mettre l'entreprise nationale (publique et privée) au cœur du développement économique.

L'objectif assigné à travers ces programmes, a-t-il rappelé, est de relancer l'économie nationale et d'encourager l'investissement hors hydrocarbures.

Pour lui, réunir les conditions favorisant l'investissement direct étranger, notamment productif, constitue une préoccupation de premier ordre de l'activité extérieure de la diplomatie économique de l'Algérie, tout en rappelant que cette conférence se tient à la veille du Sommet Union africaine-Union européenne qui aura lieu les 29 et 30 novembre en cours à Abidjan (Côte d'Ivoire).

En fait, cette conférence régionale est centrée autour des résultats généraux et la mise en avant des retours d'expérience et meilleurs pratiques tirées du projet Creative Mediterranean.

A la lumière des impacts mesurés dans le cadre de ce projet, il s'agit de formuler

des recommandations et d'élaborer des feuilles de routes. A ce propos, la directrice principale de l'Appui à l'élaboration des politiques et des programmes au sein de l'ONUUDI, Mme Haidara, a signifié que le programme Creative Mediterranean, qui est à sa quatrième année d'intervention, vise à contribuer au progrès et au développement des clusters en faveur des économies de chacun des pays membres et de leur main-d'œuvre, notamment les jeunes et les femmes.

S'appuyant sur les statistiques de 2015, elle a indiqué que le secteur des industries créatives est d'une importance particulière vu que leur nombre d'emplois dans le monde dépasse celui de l'ensemble des industries automobiles de l'Allemagne, du Japon et des Etats-Unis réunis.

Pour sa part, le représentant de l'UPM, Seddiki Amouch, a insisté sur le rôle que doit avoir ce programme sur l'instauration d'une réelle intégration économique au sein de la région sud-méditerranéenne, qui demeure faible.

Selon lui, les échanges commerciaux qui ne dépassent pas les 1% entre les pays du Sud de la méditerranée démontrent ce manque d'intégration, alors que les échanges entre les pays de la rive Sud de la méditerranée et ceux du Nord sont largement plus importants.

En Algérie, outre les clusters dans le secteur de la culture de l'artisanat et design, il existe aussi des clusters déjà opérationnels dans le secteur industriel, tels ceux de la mécanique de précision, de la chimie et de l'automobile.

ENTREPRENEURIAT Augmenter à 30% la part de l'entrepreneuriat chez les jeunes dans les programmes de développement

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a affirmé lundi à Alger que la part de l'entrepreneuriat chez les jeunes dans les différents programmes de développement et les projets nationaux et locaux connaîtra une augmentation à près de 30 % pour accompagner et encourager ces jeunes promoteurs.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat à l'Ecole supérieure d'Hôtellerie de Ain Benian en présence des ministres de la formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, et de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, ainsi que du Conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi, le ministre a précisé que la part de l'entrepreneuriat national chez les jeunes dans les différents programmes de développement et les projets nationaux et locaux estimée actuellement à 20 % pourrait être augmentée à près de 25 % ou 30 %, ajoutant que l'entrepreneuriat des jeunes a "prouvé son efficacité en matière de concrétisation des projets nationaux et locaux".

Le ministre a indiqué que les pouvoirs publics s'attachaient à travers les moyens locaux, notamment au niveau des régions des hauts plateaux et du sud, à la création de dizaines de zones d'activité pour les mettre au service de projets réalisés par de jeunes entrepreneurs et promoteurs en vue de relancer l'économie.

La création de ces zones vitales a pour objectif de booster l'entrepreneuriat chez les jeunes pour soutenir les mécanismes et l'accompagnement mis en place par l'Etat en vue de



permettre la réalisation de projets nationaux dans ces zones au profit des jeunes.

Le ministre a réitéré par ailleurs la volonté de l'Etat à accompagner l'entrepreneuriat chez les jeunes afin de relever le défi dans ce domaine.

"Nous sommes convaincus que le développement et la construction de l'économie nationale sont entre les mains de ces jeunes entrepreneurs porteurs de projets qui jouissent de grandes capacités et du sens de l'innovation", a déclaré le premier responsable du secteur.

M. Bedoui a rappelé les différents programmes et réformes engagés par l'Etat à l'effet d'assurer un climat propice à la mise en œuvre de projets d'entrepreneuriat par les jeunes en Algérie et les aider à relever le défi.

Il a souligné à ce propos

que l'Etat avait placé les jeunes au cœur des réformes et mécanismes", faisant remarquer que cette démarche s'inscrivait en droite ligne de la vision du président de la République qui considère que tous les défis économiques doivent être relevés par les jeunes, notamment dans cette conjoncture financière que connaît l'Algérie et plusieurs autres pays.

Le ministre a appelé les pouvoirs publics et privés à accompagner les jeunes promoteurs diplômés des universités et instituts de formation pour les aider à concrétiser leurs projets, en leur garantissant toutes les facilités et moyens nécessaires.

Des efforts sont en cours pour surmonter les difficultés financières et faciliter le contact avec les responsables locaux et de wilaya, afin

d'accorder aux jeunes entrepreneurs "toutes les facilités, à travers la mise en place de mécanismes idoines et leur accompagnement dans la concrétisation de leurs projets".

L'Algérie demeure ouverte devant les jeunes promoteurs parmi les membres de la communauté nationale établie à l'étranger pour les aider à concrétiser leurs idées innovatrices visant à construire une économie forte, a affirmé le ministre.

Placée sous le thème "Le défi", la manifestation de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat qui durera jusqu'au 19 novembre s'inscrit dans le cadre de "la promotion des initiatives de jeunes en termes de formation, d'orientation et d'accompagnement des porteurs de projets", selon les organisateurs.

Organisée pour la septième fois en Algérie par le ministère de la Jeunesse et des sports en coordination avec le réseau entrepreneuriat global, la manifestation vise "à mettre en avant les conditions de création de l'entreprise, la relation entre l'université et les instituts de formation dans ce domaine, les moyens de mobiliser les ressources et de présenter les différents programmes et de promouvoir la culture entrepreneuriale et le développement de la compétitivité aux niveaux local et régional".

SÉCURITÉ SOCIALE Installation des Conseils d'administration de la CASNOS et de la CACOBATPH

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali a procédé hier à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (Alger), à l'installation des Conseils d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et de la Caisse nationale des congés payés, du chômage et des intempéries du secteur du bâtiment, travaux publics et hydraulique (CACOBATPH). Lors de la cérémonie d'installation, le ministre a souligné le «rôle important et fondamental du Conseil d'administration en tant qu'acteur dans la gouvernance des entreprises, des institutions et des sociétés», appelant les membres de ces conseils à «travailler en étroite collaboration avec la direction pour la mise en œuvre des stratégies et objectifs des organismes de la sécurité sociale». «Une vision judicieuse et une gestion clairvoyante impliquent la prise de toutes les mesures nécessaires pour la préservation des équilibres financiers», a-t-il ajouté. A cette occasion, le ministre a indiqué que le système national de sécurité sociale «connaît un déséquilibre financier induit par un déficit important et croissant de la branche Retraite, entraînant une baisse des ressources de la CASNOS après son intervention ces dernières années pour assurer la continuité du versement des pensions de retraite». Le ministre a rappelé dans ce contexte que «le gouvernement réaffirme une nouvelle fois son souci de préserver le caractère social de l'Etat et protéger les droits et acquis sociaux des citoyens», précisant que «conformément aux orientations du président de la République, l'Etat a consacré, au titre de la Loi de finances 2018, une aide estimée à 500 milliards de dinars en vue de rétablir les équilibres financiers du système de sécurité sociale».

ÉNERGIE L'AIE révisé à la baisse ses prévisions de la demande du pétrole pour 2017 et 2018

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a indiqué hier qu'elle révisait légèrement à la baisse ses prévisions de la demande de pétrole pour 2017 et 2018 en raison d'une montée des prix et des températures relativement douces au début de l'hiver.

Dans son rapport mensuel sur le marché pétrolier, l'agence a précisé que la croissance a été révisée à la baisse de 0,1 mb/j pour 2017 et 2018 et, prévoyant une augmentation de 1,5 mb/j à 97,7 mbj en 2017 puis un ralentissement de 1,3 mb/j pour atteindre en 2018 un total de 98,9 mbj. Des prix plus élevés et des températures d'hiver relativement douces (dans l'hémisphère nord) ont contribué à une révision à la baisse de notre prévision de la demande, a-t-elle ajouté. Selon ses nouvelles données, la production des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a diminué de 80.000 barils par jour en octobre, indiquant que l'Algérie, l'Irak et le Nigeria ont pompé moins de brut. Mais l'offre mondiale de pétrole a augmenté de 100.000 b/j en octobre à 97,5 mbj en raison des flux plus élevés provenant des pays non membres de l'OPEP, a-t-elle précisé, soulignant que la production était inférieure de 470.000 b/j à celle d'il y a un an. Le rapport prévoit également une augmentation de l'offre hors Opep de 0,7 mbj en 2017 et de 1,4 mbj l'année prochaine, tirée par la hausse de la production américaine. L'équilibre du marché en 2018 ne semble pas aussi solide que certains le souhaiteraient, a estimé l'AIE soulignant qu'il n'y a pas de nouvelle normalité en ce qui concerne les cours. Il y a lieu de rappeler que les pays membres de l'OPEP et leurs partenaires producteurs de brut se sont mis d'accord pour la réduction pétrolière afin d'influer sur l'offre et la demande et pour le rééquilibrer et faire remonter les prix. Selon toute vraisemblance, il est attendu que l'accord, qui arrivera à échéance en mars 2018, soit reconduit pour une autre période au cours de la réunion de l'Opep à Vienne le 30 novembre. Le rapport fait constater que les prix du brut de référence, près de 63 dollars, ont augmenté de 1 à 2 dollars le baril en octobre par rapport à septembre et ont progressé au début de novembre, en raison des tensions au Moyen-Orient, alors que les marchés des produits pétroliers ont fléchi par rapport au brut après le retour des raffineries américaines à des niveaux de production plus élevés. Pour le 4e trimestre de 2017, l'AIE a également révisé à la baisse ses prévisions pour le débit de raffinage (80,8 mbj/j), prévoyant cependant une augmentation des stocks de produits raffinés. Le niveau d'activité de raffinage relativement robuste se poursuit en janvier et en février 2018, avec des prévisions de croissance de 1,1 mbj, a-t-elle expliqué.

APB

LIBYE : Le patron de la NOC compte sur le retour de Sonatrach avec l'amélioration de la situation sécuritaire

Le P-dg de la compagnie libyenne de pétrole (NOC), Moustafa Sanalla, a déclaré lundi à Washington qu'il comptait sur le retour de Sonatrach en Libye avec l'amélioration progressive de la situation sécuritaire dans ce pays.

«Nous comptons sur le retour du groupe pétrolier algérien (Sonatrach) en Libye avec l'amélioration de la situation sécuritaire», a déclaré M. Sanalla à l'APS en marge d'un forum économique sur la coopération transatlantique, organisé à Washington par le Think Tank américain Center for Transatlantic Relations en collaboration avec la Chambre de commerce américaine.

Le groupe algérien est présent en Libye à travers sa filiale Sipex, qui opère dans deux blocs d'exploration à Ghadamès, et à dû ensuite se retirer de ce pays dans le sillage du chaos politique et sécuritaire libyen.

M. Sanalla relève que les découvertes réalisées par Sonatrach dans ces deux blocs sont appréciables et marquent aussi la volonté des deux groupes pétroliers à renforcer leur coopération. «Nous voulons renforcer nos relations bilatérales», a ajouté M. Sanalla qui dit «souhaiter un retour

rapide» de Sonatrach en Libye, en rappelant au passage sa visite en Algérie en juin dernier, et les entretiens qu'il a eus avec les responsables du secteur énergétique algérien.

Le patron de la NOC précise que plusieurs compagnies pétrolières, y compris Sonatrach, sont en train de suivre l'évolution de la situation sécuritaire pour pouvoir se prononcer sur leur retour. Entre temps, certaines compagnies sont retournées pour reprendre leurs investissements dans le pays, a-t-il dit.

Le responsable libyen a souligné au cours de ce forum que la coopération algéro-libyenne dans le domaine de l'énergie constituait un exemple d'intégration économique au Maghreb. M. Sanalla qui s'exprimait au cours de la première session du forum, consacré au climat des affaires au Maghreb, a réfuté le constat établi par quelques panélistes, selon lequel l'intégration maghrébine demeurerait dérisoire, en relevant que la coopération pétrolière entre l'Algérie et la Libye illustre la volonté des deux pays à renforcer davantage leur relations économiques.

Outre les travaux d'exploration menée par Sonatrach en Libye, le



patron de la NOC a évoqué dans son intervention les discussions en cours avec Sonatrach pour l'exploitation des gisements frontaliers d'Alrar. «On est en train de se mettre à table pour revoir les conditions d'exploitation de ces gisements des deux côtés», a déclaré, pour sa part, à l'APS le conseiller du P-dg de Sonatrach, Mahieddine Taleb, présent à ce forum.

«L'objectif est de parvenir à un programme de développement commun des gisements, acceptable par Sonatrach et la NOC», a-t-il ajouté.

CONSTANTINE : Plus de 5.100 micro-entreprises créées par des diplômés de la formation professionnelle

Plus de 5.100 micro-entreprises ont été créées à Constantine par des diplômés de la formation professionnelle depuis l'ouverture de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a indiqué lundi le chargé de la communication à l'ANSEJ, Okba Loucif.

Ce responsable a précisé que 10.000 micro-entreprises ont été au total financées par le dispositif ANSEJ depuis sa création dans cette wilaya dont 51 % au profit de diplômés des établissements de la formation professionnelle, en marge d'une journée de sensibilisation et d'information sur les dispositifs d'aide à l'emploi tenue au centre CFPA Mohamed Sayd à l'initiative de la direction de la formation professionnelle et l'antenne ANSEJ.

Invités à se rapprocher des services de l'ANSEJ pour en bénéficier de l'accompagnement pour la concrétisation de leurs projets de micro-entreprises, les jeunes diplômés du secteur de la formation ont davantage de chance de réussir en raison de leur maîtrise pratique de leur profession, a indiqué Okba Loucif.

TIZI-OUZOU : Lancement des travaux de réalisation d'une route intercommunale Taourirt Mokrane-Ath Yenni

Les travaux de réalisation d'une route intercommunale reliant Taourirt Mokrane (Larbâa n'Ath Irathen) à Ath Yenni ont été lancés lundi par le wali de Tizi-Ouzou, Mohammed Bouderbali, lors de sa visite de travail dans la daïra de Larbâa n'Ath Irathen.

Ce projet, qui prévoit l'élargissement et l'ouverture d'une route sur une longueur de six (6) kilomètres, a été doté d'une enveloppe financière de 24,745 millions de DA.

«La liaison supplémentaire entre les daïras de Larbâa n'Ath Irathen et Ath Yenni facilitera le déplacement des biens et des personnes et permettra ainsi les échanges économiques entre les différents villages de la région», a-t-on expliqué sur place.

Ce tronçon permettra également «la réduction du temps de parcours et la fluidité de la circulation, le désengorgement de la Route nationale (RN) 15 grâce à la réorientation d'une partie du flux automobile vers les RN 30 et RN 30A, ainsi que le désenclavement des villages de la région», a expliqué le directeur local des travaux publics.

Le chef de l'exécutif local a également procédé à la mise en service de la route intercommunale reliant les localités de Larbâa n'Ath Irathen et Tizi Rached, d'une longueur de 3 km réalisée pour un montant de plus de 26,816 millions de DA.

Lors de sa visite, M. Bouderbali a aussi mis en service la nouvelle flotte de six bus de l'Entreprise de transport urbain et suburbain de Tizi-Ouzou (ETUSTO), destinée à améliorer le service offert aux voyageurs par cette entreprise publique.

APS

SOUK-AHRAS : Approbation de 18 projets d'investissement dans le secteur touristique

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a validé dix huit (18) projets d'investissement dans le domaine touristique et de l'hôtellerie prévus dans la wilaya de Souk-Ahras, a indiqué lundi le directeur local du secteur, Zoubir Boukaâbache à l'APS.

Sur les 18 projets validés par le ministère de tutelle, cinq (05) projets concernent des opérations de conversion de domiciles ou biens d'investisseurs en établissements d'accueil pour les touristes et cinq (05) autres projets (des hôtels) dont les travaux de réalisation ont été déjà lancés au chef lieu de wilaya et dans les communes d'Ouled Idriss, Sedrata et Oued Kbarit, a fait savoir le même responsable.

Une fois réalisées, ces nouvelles infrastructures renforceront le parc hôtelier de la wilaya par plus de 350 lits qui viendront s'ajouter aux 246 lits déjà existants, a indiqué le même responsable qui a fait part de l'importance du projet d'extension et de mise à niveau de l'hôtel Oum El Kheir (ex Sidi Messaoud) classé trois étoiles et devant être réceptionné «courant du 1er trimestre 2018».

Evoquant la persistance des contraintes de financement par les banques des projets d'investissement dans le domaine touristique, M. Boukaâbache a indiqué que sur les 18 projets validés, un seul projet a bénéficié de l'accord de financement par la banque (la station thermique prévue dans la commune d'Oued Idriss).

La majorité des projets touristiques, lancés dans le cadre de l'investissement privé et qui peinent à démarrer et que des mises en demeure ont été notifiées à leurs propriétaires au début du mois en cours, font face à «des difficultés finan-



cière», a fait savoir le même responsable.

Par ailleurs, le même responsable a annoncé le lancement «prochain» du projet de réalisation d'un complexe thermal à Demssa, dans la commune de Taoura, après un arrêt de trois (03) ans et l'ouverture de hammam Tassa de la commune Ouilane après la régularisation administrative du permis d'exploitation de cette source.

Les responsables du secteur du Tourisme de la wilaya de Souk-Ahras ambitionnent de faire de la région une «destination thermique par excellence» à travers

l'exploitation de toutes les sources thermiques au nombre de 9, réparties sur les communes de Zaârouiya, Ouled Idriss, Ouilane, Lakhdera, Sidi Fradj et Taoura, a-t-on indiqué. Le directeur local du secteur, M. Boukaâbache a indiqué que son administration s'attèle à préparer le cahier des charges pour l'aménagement de la zone d'extension touristique de Madour qui s'étend sur 275 ha en vue de la rendre une destination pour l'investissement touristique d'autant qu'elle se situe à proximité du site archéologique de Madour.

TIPASA : Agrément de 11 pharmacies en zones montagneuses sur un total de 700 demandes exprimées

Onze (11) officines pharmaceutiques ont été agréées par les services de la direction de la sante, de la population et de la réforme hospitalière de Tipasa, sur un total de 700 demandes d'agrément introduites depuis 2016, a-t-on appris, lundi, du responsable de cette direction.

Selon Toufik Amrani, une majeure partie de ces officines agréées se trouve dans des zones montagneuses reculées de l'ouest de la wilaya de Tipasa, à l'instar de Beni Milek, Sidi Semiane et Aghbal, et ce en réponse aux doléances des habitants de ces régions, ayant longtemps accusé un manque en la matière.

Actuellement, la wilaya de Tipasa compte 226 pharmacies pour une population globale

de 680.000 âmes, soit une officine pour 3000 habitants, contre une moyenne nationale estimée à une officine pour 5000 habitants, a fait savoir le même responsable, soulignant par-là, que la wilaya n'accuse aucun déficit en la matière.

Il a, néanmoins, imputé la grande demande exprimée pour l'installation d'officines à Tipasa, à l'extension urbanistique croissante enregistrée dans la wilaya, suite à la réception de nombreux programmes de logements. Ajoutant que «cette importante demande nous a acculé à l'adoption d'un système spécial pour l'agrément de nouvelles pharmacies, en mettant à contribution le Conseil régional des pharmaciens et le Syndicat national des pharmaciens d'of-

fines».

Le même responsable a signalé, en outre, la décision prise du rejet de tout nouveau dossier de candidature pour l'agrément de pharmacies, pour cette année 2017, à cause de la saturation du secteur.

Outre les deux structures suscitées, l'ouverture d'une nouvelle officine se fait en collaboration avec les autorités locales, qui déterminent d'abord le lieu d'installation de celle-ci, avant l'agrément du dossier par une commission technique ad-hoc, sur la base de critères bien fixes, représentés, entre autres, par l'ancienneté du diplôme du demandeur, son lieu de résidence, son état civil, et l'ancienneté du dossier.

Par ailleurs, M.Toufik Am-

rani n'a pas manqué de signaler la grande demande exprimée pour l'ouverture d'officines au niveau de certains sites, à l'instar de la cite des 630 logements promotionnels publics de Bou Ismail, soit 80 demandes, au moment où d'autres sites font l'objet d'une faible demande.

S'exprimant au sujet du refus provisoire de demandes pour l'ouverture de nouvelles officines, pour cette année 2017, il l'a relié à une action programmée pour l'actualisation du fichier des pharmacies de la wilaya, qui s'attend prochainement à la réception de près de 14.000 nouveaux logements.

BOUIRA : Raccordement prochain des différentes localités d'Aghbalou au réseau d'eau potable et du gaz naturel

Les différents villages montagneux de la commune d'Aghbalou, à une cinquantaine de km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bouira, seront raccordés prochainement au réseau d'eau potable (AEP) ainsi que du gaz naturel, a indiqué lundi le wali Mustapha Limani lors d'une visite de travail effectuée dans cette région. «Je tiens à vous rassurer quant à la prise en charge de vos préoccupations liées à l'eau potable et toutes les localités seront raccordées au réseau d'AEP d'ici à la fin de l'année», a expliqué le premier responsable de la wilaya aux citoyens d'Aghbalou, qui l'interpellaient sur cette question épineuse. D'après les informations recueillies lors de cette visite, les

23000 habitants que compte la commune d'Aghbalou sont alimentés par la grande source de L'Ainsar Averkane (Source noire). Plusieurs villages bénéficieront également des transferts des eaux du barrage de Tiledit dont l'objectif est de renforcer l'alimentation de cette région en ce liquide vital notamment en période des grandes chaleurs. M. Limani a ajouté par ailleurs que la réalisation d'un réseau d'assainissement viable pour la commune Aghbalou constitue l'une de ses priorités. Avec le dégel des projets au niveau du gouvernement, nous comptons aussi réaliser un réseau d'assainissement pour Aghbalou, a assuré le chef de l'exécutif au cours de sa visite dans

cette municipalité appelée communément Takerboust. Pour ce qui est du gaz naturel, le premier magistrat de la wilaya a promis aux citoyens de raccorder 56 villages de la commune au réseau du gaz naturel durant le premier trimestre 2018. Pas moins de 140 foyers seront déjà raccordés au réseau du gaz au courant de ce mois de novembre, a fait savoir M.Limani.

Sur les 4500 foyers recensés au niveau de Takerboust, seuls 2200 sont raccordés au réseau du gaz naturel. Selon les statistiques fournies par les responsables de la Société de distribution du centre (SDC), près de 1500 foyers sont déjà opérationnels et 800 le seront prochainement.

TIARET :

Démantèlement d'un réseau de vol de voitures

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant du service de police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tiaret ont démantelé dernièrement un réseau de vol de voitures, de falsification de documents et d'escroquerie composé de sept membres qui activaient sur le territoire national, a-t-on appris lundi de source sécuritaire.



Cette opération a eu lieu sur la base d'informations parvenues à la PJ faisant état d'escroquerie dont sont victimes des locataires de voitures et de camions, a-t-on indiqué. Les sept mis en cause, âgés entre 35 et 52 ans, originaires des wilayas de Tiaret et d'Alger louent des véhicules, puis falsifient leurs documents afin de les revendre

par la suite, a-t-on fait savoir, signalant que les véhicules volés ont été récupérés. Les efforts se poursuivent pour récupérer le restant des véhicules, a-t-on ajouté à la sûreté de wilaya, soulignant que onze (11) victimes de ce réseau ont été enregistrées dans les wilayas d'Alger, de Boumerdès, de Tipaza, d'Oran, de Tizi Ouzou et de

Béjaia. Les prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret pour les chefs d'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs, de faux et usage de faux dans des documents administratifs, de malversation, de vol, d'usurpation d'identité, de recel d'objets volés et d'escroquerie.

ORAN:

Des peines de 12 et 8 années de réclusion dans une affaire de drogue

Le pôle pénal spécialisé d'Oran a prononcé lundi des peines de 12 années de prison ferme à l'encontre de deux principaux mis en cause dans une affaire de trafic de drogue et de 8 années fermes à deux autres (des femmes) pour complicité. Les faits de cette affaire remontent à l'année 2016, lorsqu'un taxi en provenance de Tlemcen a été intercepté au niveau d'un barrage de contrôle de la Gendarmerie nationale à Relizane.

La fouille du véhicule et des passagers dont un jeune homme, sa mère et sa tante, s'est soldée par la saisie d'un sac contenant une quantité de 40 kg de résine de cannabis. Interrogé, le jeune homme a reconnu les faits, mais a tenté de décharger sa mère et sa tante, expliquant qu'il avait l'habitude de les emmener avec lui pour détourner l'attention des éléments de sécurité. Le mis en cause a ajouté que son principal complice et four-

nisseur est appelée «Maalem» (patron).

A leur tour, les deux femmes ont affirmé tout ignorer de ce trafic de drogue et qu'elles n'avaient accompagné le jeune homme que pour le voyage. L'enquête des services de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale a permis l'arrestation du fameux «Maalem». Le représentant du ministère public a requis 15 ans de prison ferme à l'encontre des quatre prévenus.

TIPAZA

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs agressant les usagers de la route

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Tipaza a mis fin récemment aux agissements d'une bande de malfaiteurs, composée de deux individus, qui agressaient les usagers de la route dans la wilaya.

«Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tipaza ont mis fin, dans la nuit du 11 novembre, aux agissements d'une bande de malfaiteurs, composée de deux individus, alors qu'ils tentaient d'agresser une dame se dirigeant à bord de son véhicule à Koléa en empruntant la route de wilaya numéro 57», précise un communiqué de la Gendarmerie nationale. «Arrivée au niveau d'un ralentisseur, la victime a été surprise par deux individus simulant une bagarre avant de donner un coup à la portière avant de son véhicule pour l'obliger à s'arrêter», indique la même source qui ajoute que «l'intervention des éléments de la Gendarmerie de Koléa a permis l'arrestation des deux mis en cause, dont la fouille a donné lieu à la saisie de deux armes blanches, utilisées pour l'agression des usagers de la route».

MÉDÉA :

Livraison du nouvel hôpital de Tablat à la fin du premier trimestre 2018

Le nouvel hôpital de Tablat (nord-est de Médéa) sera livré à la fin du premier trimestre de l'année 2018, a annoncé lundi le directeur des équipements publics (DEP), Sofiane Hafedh, lors d'une visite d'inspection du wali au niveau de cette structure. Le projet enregistre actuellement un taux d'avancement des travaux estimé à environ 40%, a indiqué le responsable, qui a assuré que toutes les dispositions ont été prises en vue de la livraison de cette structure hospitalière, au plus tard, fin mars de l'année prochaine. D'une capacité

de soixante (60) lits, cette structure hospitalière a connu pour rappel un arrêt de plusieurs années depuis son lancement en 2004. Relancé en novembre 2015 à la suite de la désignation d'une nouvelle entreprise de réalisation, le projet a bénéficié d'une rallonge financière de l'ordre de 878 millions de DA pour l'achèvement des travaux, qui étaient en souffrance pendant plus de dix ans.

Des directives ont été données sur place par le chef de l'exécutif, Mohamed Bouchema, afin que ce projet

puisse être opérationnel au courant de l'exercice 2018, insistant particulièrement sur le suivi et la qualité des travaux en cours d'exécution pour éviter tout nouveau retard dans la livraison de la structure en question.

La concrétisation de ce projet permettra de réduire la pression sur l'ancien hôpital de la ville de Tablat, qui accueille des patients venus d'une dizaine de communes voisines ainsi que d'améliorer sensiblement la qualité des soins prodigués au profit de la population de cette région du nord-est de la wilaya.

TLEMCCEN :

Saisie de plus de 12 kg de kif traité à Maghnia

Les douaniers de Tlemcen ont opéré la saisie de 12,5 kg de kif traité, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de la wilaya. Les éléments de la brigade régionale des stupéfiants relevant de la division des Douanes de Tlemcen ont dé-

couvert, lors d'un barrage de contrôle sur la RN 35 près du village de Sidi Belkheir (Maghnia), la quantité de drogue saisie dissimulée aux portes arrière d'un véhicule, a-t-on indiqué. Deux personnes ont été arrêtées lors de cette opération et présentées devant la justice.

BLIDA

Un projet pour l'utilisation des technologies de l'information dans la réduction des risques sismiques en préparation

Un projet pour l'utilisation des technologies de l'information dans la réduction des risques sismiques à Blida est actuellement en préparation par l'université Saâd Dahlab, en collaboration avec de nombreux partenaires et universités étrangères, a-t-on appris lundi des responsables en charge du projet.

Ayant fait l'objet d'un séminaire abrité par l'université de Blida, ce projet a pour objet la mise au point d'un système de données sur les différentes zones de la wilaya de Blida exposées au risque sismique, en vue de son exploitation en cas de survenue d'une telle catastrophe naturelle (séisme).

Outre l'université Saâd Dahlab, le projet est mené conjointement avec des experts du CRAAG et de l'Ecole nationale des travaux publics, ainsi que des universités de Pavia (Italie) et de Porto (Portugal), a indiqué Abdelkrim Yelles, directeur du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

Ce projet, financé par l'Union européenne, vise la collecte de toutes les données nécessaires pour en savoir plus sur les risques sismiques qu'encourt la ville de Blida en vue de leur exploitation éventuelle en cas de séisme, a indiqué cet expert non sans souligner son importance dans la réduction des pertes en vies humaines et autres dégâts matériels.

M. Yelles a expliqué l'idée de préparation de ce projet, à caractère préventif, par le fait que l'Algérie fait partie des pays les plus exposés au risque sismique, au vu de sa situation sur une zone de convergence entre la plaque africaine et la plaque eurasiennne, expliquant qu'elle enregistre une centaine de secousses /mois, avec une moyenne de trois/jour.

Dans son intervention, Ricardo Montero, de l'université Pavia (Italie), a abordé les principaux objectifs dévolus à ce projet, déjà en application dans de nombreux pays, soutenant que «si le séisme est une fatalité, on peut néanmoins réduire les dégâts pouvant en découler grâce à la collecte d'un maximum de données sur les régions exposées à ce risque naturel».

Il a souligné, à ce propos, l'impérative mise au point d'études géophysiques ou du foncier devant abriter des zones d'habitations ou des ouvrages d'art.

De nombreux spécialistes en astronomie et astrophysique ont pris part à cette rencontre d'un jour dédiée à la présentation de ce projet lancé, en début d'année par l'université de Blida, avec l'objectif de le finaliser en décembre 2018.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 32 personnes décédées et 1.252 autres blessés en une semaine

Trente-deux (32) personnes sont décédées et 1252 autres ont été blessées dans 969 accidents de la circulation survenus du 5 au 11 novembre au niveau national, indiquait hier le bilan de la Protection Civile.

Selon le communiqué de la protection civile, le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum El Bouaghi avec 07 personnes décédées et 12 autres blessées, précise la même source.

En outre, les secours de la protection civile ont effectué 916 interventions pour procéder à l'extinction de 595 incendies urbains, industriels et autres.

Pas moins de 5.211 interventions ont été également effectuées, durant la même période, pour l'exécution de 4.560 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, ajoute le communiqué de la Protection Civile.

APS

MÉDITERRANÉE

L'Algérie réaffirme son engagement en faveur de solutions «globales et profondes» au phénomène de migration clandestine

L'Algérie a réaffirmé, lundi à Berne, par la voix du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune, son engagement en faveur de solutions «globales et profondes» au phénomène de migration clandestine, indique un communiqué du ministère.

En sa qualité de représentant du ministre de l'Intérieur aux travaux de la 3^e rencontre du groupe de contact sur «les routes migratoires en Méditerranée centrale» qui s'est tenue dimanche et lundi dans la capitale suisse, M. Dahmoune a réaffirmé «la volonté et l'engagement de l'Etat algérien à œuvrer pour des solutions globales et profondes au phénomène de migration clandestine à travers la lutte contre les causes de ce dernier».

Il a également souligné la nécessité du «renforcement des mécanismes de coopération entre Etats d'origine, de transit et de destination afin d'identifier et de démanteler les filières clandestines



des passeurs des migrants en se référant à la législation nationale existante dans chaque pays», comme il a plaidé pour «la prise en charge des migrants illégaux dans le respect des droits de l'Homme».

Les pays participants ont convenu, dans la déclaration d'intention ayant sanctionné les travaux de cette réunion, d'œuvrer pour «remédier à ce phénomène par des solutions durables, intégrées et globales à travers le règlement des conflits, de façon pacifique, mais également par la mise en place de programmes de développement économique et social des pays d'origine», souligne la même source.

POLLUTION EN INDE:

«Inutile de paniquer»

Le ministre indien de l'Environnement a relativisé hier les effrayants niveaux de pollution dans le nord du pays, dressant une comparaison douteuse avec la catastrophe de Bhopal, l'un des pires accidents industriels du monde. Les autorités indiennes sont critiquées pour ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour lutter contre le pic actuel de pollution atmosphérique, malgré son caractère prévisible et sa récurrence chaque année à New Delhi.

Au cours d'un entretien diffusé hier par la chaîne CNN-News18, Harsh Vardhan a estimé que le brouillard toxique, dans lequel suffoquent la capitale New Delhi et les régions voisines

depuis une semaine, n'était pas une vraie «urgence» comme la qualifient des médecins.

La fuite chimique de Bhopal (centre de l'Inde) en 1984, qui aurait fait au total près de 25.000 morts, «voilà ce qu'on appelle une situation d'urgence où vous devez paniquer», a déclaré M. Vardhan.

A propos de l'épisode de pollution, qui atteint des concentrations dangereuses pour la santé publique, «je ne dis pas que nous devrions rien faire», a-t-il ajouté, «mais il n'y a nul besoin de répandre la panique». Il a appelé les habitants à simplement prendre «les précautions d'usage».

A 11h00 locales mardi (09h30 GMT), la concentration de

particules fines enregistrée par l'ambassade américaine en Inde était de 381 microgrammes par mètre cube d'air. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de ne pas dépasser un taux de 25 en moyenne journalière. La pollution est un problème de santé publique majeur pour l'Inde, nation de 1,25 milliard d'habitants en plein développement et aux besoins de croissance immenses.

En 2015, la contamination atmosphérique, terrestre et aquatique était présumée responsable de 2,5 millions de décès dans ce pays, plus lourd bilan humain de la planète, a estimé une récente étude publiée dans la revue The Lancet.

RUSSIE

Près de 90.000 expatriés retournent en Russie en 2017 dans le cadre d'un programme gouvernemental

Près de 90.000 russes de la diaspora ont choisi en 2017 de s'établir à nouveau dans leur pays, dans le cadre d'un programme de réinstallation volontaire parrainé par le gouvernement, a indiqué lundi le ministre russe de l'Intérieur, Vladimir Kolokoltsev. «En tout, environ 675 000 compatriotes se sont réinstallés en Russie au cours des dix dernières années, dont 90 000 cette année», a déclaré le ministre, ajoutant que 60 circonscriptions régionales de la Russie sont actuellement impliquées dans ce programme. De plus, les républiques du Bachkourtstan et du Tatarstan commenceront bientôt à recevoir des rapatriés de pays étrangers.

Selon le ministre de l'Intérieur, plus de 2 milliards de roubles (33,8 millions de dollars) ont été affectés cette année au budget fédéral pour financer le programme de réinstallation.

Environ 30 millions de ressortissants russes vivent à l'étranger, selon des chiffres



communiqués par le vice-ministre russe des Affaires étrangères Grigori Karasin. Ce dernier avait indiqué, fin octobre dernier, lors d'une conférence intitulée «L'année 1917 dans l'histoire et le destin de la communauté russe expatriée» que «30 millions de compatriotes russes environ vivent à l'étranger à cause des «cataclysmes» du 20^{ème} siècle (...). Ils sont dispersés à travers le monde et la plupart d'entre eux s'efforcent d'entretenir des liens étroits avec la Russie et préserver leur identité».

Selon ce diplomate, la Russie avait connu lors du 20^{ème} siècle des conflits et

des séparations douloureuses. «Maintenant, notre rôle est d'apporter une contribution considérable à l'unification de l'ensemble de la population russe multi ethnique, tous les Russes, où qu'ils vivent», avait-il souligné.

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères avait alors indiqué que «l'intérêt manifesté par nos compatriotes pour une coopération diversifiée avec la Russie ne cesse de croître». Il a en outre fait savoir que les autorités russes considéraient «la coopération avec la communauté des expatriés russes comme un partenaire et, de toute évidence, volon-

taire. Nous sommes ouverts à une coopération plus poussée avec tout le monde». Au cours de sa conférence, Grigori Karasin a également mis en valeur «la contribution apportée par ses compatriotes à la préservation et au développement de la langue russe et à la protection des valeurs culturelles et civilisationnelles. «Dans la situation internationale compliquée actuelle, nous ressentons la solidarité de nos compatriotes qui déclarent fermement leur intention de soutenir la Russie», a noté le diplomate. «Cela devient un facteur important dans la consolidation de la communauté expatriée», a-t-il souligné. «Nous accordons une attention particulière au travail avec les jeunes», a noté Karasin. «Plusieurs dizaines de réunions massives de jeunes ont été organisées pour la première fois cette année, afin d'inculquer aux jeunes compatriotes le sentiment de responsabilité et de liens avec leur patrie», a-t-il indiqué.

ITALIE:

Saisie de faux billets pour 28 millions d'euros

La police italienne a annoncé lundi la saisie de plus de 900.000 faux billets de très bonne qualité pour une valeur de plus de 28 millions d'euros et l'interpellation de 13 personnes.

«Au cours de l'enquête, trois imprimeries clandestines, dont une en Roumanie, ont été découvertes, équipées avec les machines et instruments nécessaires pour la fabrication de faux billets», a annoncé la police dans un communiqué.

«Plus de 28 millions d'euros en faux billets ont été saisis -- 939.775 billets de 10, 20 et 50 euros -- et 13 personnes ont été arrêtées en flagrant délit», selon la même source.

Les deux chefs présumés de l'organisation de faussaires étaient deux Napolitains ayant «une longue expérience» dans

le secteur de la contrefaçon.

Ils sont soupçonnés d'avoir organisé les imprimeries et d'avoir tissé des liens avec des Italiens résidant en Roumanie pour y mettre aussi en place une imprimerie de fausse monnaie.

Les faussaires s'occupaient d'abord de trouver un immeuble n'ayant pas les soupçons de la police, puis ils y organisaient une imprimerie éphémère pour fabriquer des faux billets pendant 10-15 jours.

«Au cours de ce laps de temps, ils pouvaient imprimer plus de 15 millions d'euros en faux billets. Ensuite, ils interrompaient les opérations, et parfois transféraient carrément l'imprimerie dans un autre immeuble», selon la police.

APS

HAÏTI:

2 policiers tués lors d'une opération anti-gangs

Deux policiers haïtiens ont été tués et trois autres blessés par balles lundi lors d'une opération lancée dans un des quartiers les plus dévalorisés de la capitale, a déclaré la direction de la police nationale d'Haïti (PNH). «J'exprime mes profondes sympathies et mes sincères condoléances aux familles des policiers victimes à Grand Ravine lors d'une opération policière», a indiqué lundi après-midi le Premier ministre haïtien Jack Guy Lafontant sur les réseaux sociaux. Dès 5h du matin lundi, plusieurs unités de police sont entrées dans les ruelles du

quartier pauvre de Martissant, dans l'ouest de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, dans le cadre de la lutte contre les gangs de la zone appelée «Grand Ravine», selon les précisions apportées par la direction départementale de la PNH. Plusieurs riverains auraient aussi été blessés par balles mais le bilan complet de l'opération n'a pas encore été dressé par la PNH qui n'était pas encore en mesure, lundi après-midi, de préciser combien d'arrestations avaient été réalisées dans le cadre de cette intervention. Créée suite à la démobilisation de l'armée natio-

nale en 1994, la PNH a bénéficié d'équipements et de formations de la part des policiers internationaux participant à la Minustah (mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti), déployée dans le pays entre juin 2004 et octobre 2016. La mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (Minujusth) a pris le relais, il y a moins d'un mois. Uniquement composée de policiers et de civils, cette sixième mission de maintien de la paix en Haïti au cours des 25 dernières années vise notamment à poursuivre le travail de renforcement de la PNH.

ALGÉRIE

Entre 15 et 20% des femmes enceintes sujettes au diabète gestationnel

Le professeur Samir Aouiche, diabétologue au CHU Mustapha Pacha, a mis l'accent lundi à Alger sur l'importance de sensibiliser les femmes enceintes aux dangers du diabète gestationnel, soutenant qu'entre 15 et 20% de cette catégorie étaient sujettes à ce type de diabète.

Dans une déclaration à l'APS à la veille de la célébration de la Journée mondiale du diabète (14 novembre), organisée cette année sous le thème «La femme et le diabète», le spécialiste a précisé qu'entre 15 et 20 % des femmes enceintes en Algérie étaient sujettes au diabète gestationnel, soit 2 femmes sur 10, relevant le taux élevé de prolifération de la maladie chez cette catégorie de femmes durant ces dernières années. L'intervenant a évoqué deux types de diabète chez la femme. Le premier (type 1 ou 2) atteint les femmes avant le mariage, tandis que le deuxième se manifeste durant la grossesse. Selon Dr Aouiche, le suivi de la femme diabétique doit commencer trois mois avant la grossesse, soulignant que la grossesse était à proscrire en cas de complications de la maladie. La femme enceinte diabétique nécessite, en cas d'autorisation de grossesse, un suivi périodique par le gynécologue et le diabétologue jusqu'à la naissance en vue d'éviter d'éventuelles malformations du fœtus.

Le spécialiste a imputé le diagnostic d'un diabète gestationnel au facteur âge (plus de 35 ans), à l'obésité, au poids du fœtus (4 kg) et à une atteinte aux ovaires.

Il a dans ce sens estimé nécessaire de veiller à maintenir un taux de glycémie stable dans le sang chez la femme enceinte variant entre 0,92 et 1,26. La baisse du



taux de glycémie en dessous de 0,92 durant les premiers mois de la grossesse est liée au poids du fœtus, a expliqué le spécialiste, ajoutant que l'augmentation de ce taux au-dessus de 1,33 nécessite le suivi d'un régime stricte et la mise de la malade sous insuline en cas de difficulté à stabiliser le taux de glycémie dans le sang.

Pour sa part, le président de l'Associa-

tion des diabétiques, Fayçal Ouhadda, a rappelé les différentes campagnes de sensibilisation lancées par l'association pour sensibiliser la population, notamment les femmes à l'importance de la prévention contre le diabète, plaidant pour une alimentation équilibrée et une nutrition saine accompagnée de la pratique du sport.

LUTTE CONTRE L'ALZHEIMER

Bill Gates investit 50 millions de dollars

Le fondateur de Microsoft, l'américain Bill Gates a annoncé lundi avoir investi 50 millions de dollars de sa fortune personnelle pour soutenir des recherches alternatives contre la maladie d'Alzheimer.

«Nous devons soutenir les scientifiques qui ont des idées différentes, moins généralistes», a-t-il expliqué sur son blog, affirmant: «Nous avons besoin de beaucoup d'idées qui nous donneront les meilleures chances de guérir d'Alzheimer».

«Dans un premier temps, j'ai investi 50 millions de dollars dans le Dementia Discovery Fund», un partenariat public-privé qui soutient des jeunes

entreprises explorant de nouvelles pistes de recherche pour un traitement, a-t-il précisé, alors que la maladie est mieux connue et mieux diagnostiquée.

«Nous avons vu des innovations scientifiques qui ont transformé des anciennes maladies à l'issue fortement fatale, comme le VIH, en maladies chroniques qui peuvent être contrôlées par des médicaments. Je suis persuadé que nous pouvons faire aussi bien (ou mieux) avec Alzheimer», assure l'homme le plus riche du monde.

Le coût financier des traitements de cette maladie représente selon lui «l'un des fardeaux les plus lourds pour les systèmes

de santé des pays développés. Sans avancée majeure, les dépenses vont continuer à presser les budgets dans les années et décennies à venir». «C'est une maladie terrible, qui détruit ceux qui l'ont et leurs proches», ajoute le fondateur de Microsoft, soulignant que «des hommes dans (sa) famille ont souffert» de démence.

«Je fais seul cet investissement, pas à travers la Fondation, souligne-t-il. Les premiers traitements d'Alzheimer ne devraient pas porter leurs fruits avant une décennie au moins, et ils seront d'abord très chers.

Lorsque ce jour sera venu, notre fondation pourrait étudier

le moyen d'élargir leur accès aux pays pauvres».

La Fondation Bill et Melinda Gates financent de nombreux projets à travers le monde, de la recherche contre des maladies infectieuses comme le sida, le paludisme ou la polio à la lutte contre la pauvreté.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 36 millions de personnes dans le monde sont atteintes de démence, dont une majorité de la maladie d'Alzheimer. Ce nombre devrait doubler d'ici 2030 et tripler d'ici 2050, à 115,4 millions, si aucun traitement efficace n'est découvert dans les prochaines années.

SELON UNE ÉTUDE

Consommer régulièrement des fruits à coque réduirait le risque cardiovasculaire

Des personnes consommant régulièrement une variété de fruits à coque comme des noix paraissent avoir moins de risque de maladies cardiovasculaires comparativement à celles en mangeant rarement ou jamais, selon une étude publiée lundi dans une revue américaine spécialisée. Même des cacahuètes, qui sont des arachides, procurent des bienfaits pour les artères et le cœur, démontre l'étude. Les chercheurs ont examiné les dossiers médicaux, le mode de vie et les habitudes alimentaires de plus de 210.000 employés de services de santé.

Pendant une période de suivi de plus de vingt ans, 14.136 de ces personnes ont développé une pathologie cardiovasculaire, dont 8.390 une maladie coronarique et 5.910 ont eu un accident vasculaire cérébral (AVC).

Comparativement aux participants de l'étude mangeant rarement ou jamais des fruits à coque, ceux qui en consommaient une portion de 28 grammes au moins cinq fois par semaine couraient 14% moins de

risque de pathologie cardiovasculaire et avaient 20% moins de chance de développer une maladie coronarique, conclut l'étude.

«Consommer une variété de fruits à coque au moins quelquefois par semaine est bon pour la prévention de maladies cardiovasculaires», souligne Shilpa Bhupathiraju, une nutritionniste à la faculté de santé publique de l'université Harvard (Massachusetts), principal auteur. Mais, souligne-t-elle, il ne faut pas en manger trop car ils sont riches en calories. La chercheuse recommande aussi les fruits à coque salés. La consommation régulière de ces aliments est liée à une réduction des maladies cardiaques, du diabète et de l'hypertension artérielle, rappellent les auteurs.

Mais la plupart des études précédentes se sont concentrées sur la quantité ou la fréquence de consommation de ces aliments plutôt que sur l'identification des types de fruits pour déterminer ceux qui confèrent le plus de bienfaits. Cette dernière étude

s'est penchée sur les différentes catégories de fruits à coque. Elle suggère que les personnes consommant des noix au moins une fois par semaine réduisent de 19% leur risque cardiovasculaire et de 21% celui de développer une maladie coronarique comparativement à ceux qui n'en mangent jamais. La consommation de deux portions de cacahuètes par semaine est liée à une baisse de 13% du risque de maladie cardiovasculaire et de 15% de pathologie coronarique. Deux portions ou plus hebdomadaire de fruits à coque comme des amandes, des pistaches et des noix de cajou paraissent réduire de 15% le risque de pathologie cardiovasculaire et de 23% les chances de maladie des artères coronaires. L'étude n'a constaté aucun lien entre la consommation d'un ensemble de fruits à coque et le risque d'accident vasculaire cérébral mais ce risque est réduit chez les personnes mangeant de grandes quantités de cacahuètes et de noix.

FIDJI :

La fièvre dengue a tué neuf personnes cette année

Un total de 2.699 cas de fièvre dengue ont été enregistrés jusqu'à présent contre 889 lors de la même période l'an dernier au Fidji, ont indiqué des responsables locaux lundi, soulignant que neuf personnes ont été tuées de cette fièvre.

Le secrétaire adjoint à la Santé publique au ministère, Eric Rafai, a déclaré qu'avec le début de la saison des pluies, il y avait un risque d'augmentation du nombre de cas de dengue et d'autres maladies transmises par les moustiques.

Il a ajouté qu'une campagne de dé-moustication visant à détruire les lieux de reproduction de ces insectes allait être lancée samedi dans le centre du pays.

Le pic de l'épidémie a été atteint en mai dernier avec 200 cas par semaine, avant que ce chiffre ne diminue à six par semaine dans l'ouest et le centre de l'archipel, a précisé Aalisha Sahu-Khan, conseillère nationale par intérim pour les maladies transmissibles.

«Le changement climatique a un grand impact sur l'épidémie de dengue et les Fidjiens devaient adopter une approche proactive pour prendre soin de l'environnement», a-t-elle ajouté. La fièvre dengue est une maladie tropicale transmise par les moustiques.

Les symptômes se déclarent généralement trois à quatorze jours après l'infection. Cela peut inclure une forte fièvre, des maux de tête, des vomissements, des douleurs musculaires et articulaires.

MEXIQUE:

Plus de 100.000 personnes sont mortes du diabète en 2016

Le nombre de morts du diabète au Mexique s'est élevé à 105.000 en 2016, soit 7.000 de plus que l'année précédente, s'est inquiété samedi le ministre mexicain de la Santé, José Narro. Rappelant que la Journée internationale du diabète doit être célébrée mardi, il a indiqué qu'une série d'événements seront organisés dans le pays pour promouvoir l'exercice physique et le sport, afin de lutter contre l'obésité et les maladies connexes.

«L'obésité est associée à plusieurs maladies chroniques telles que le diabète, l'hypertension, les défaillances rénales», a observé M. Narro. Selon un rapport publié vendredi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Mexique continue d'être l'Etat membre ayant le taux d'obésité le plus élevé et le plus grand nombre d'habitants en surpoids. L'obésité affecte 33,3% des Mexicains de plus de 15 ans, tandis que 35% des 12-19 ans souffrent de surpoids ou d'obésité. «Il ne s'agit pas de faire de l'exercice un jour, le dimanche, et d'arrêter d'en faire le reste de la semaine», a dit M. Narro. «Ce dont nous avons besoin, de façon systématique, c'est de faire de l'exercice».

ALLERGIES

NOTRE OBSESSION DE L'HYGIÈNE EST-ELLE EN CAUSE ?

Pour expliquer l'augmentation des cas d'allergies dans les pays occidentaux, certains experts accusent la pollution atmosphérique. D'autres en revanche, incriminent davantage notre société aseptisée et nos trop grandes précautions en matière d'hygiène. Serions-nous trop propres et trop prudents ?

Depuis quelques décennies, nos sociétés occidentales connaissent une augmentation importante du nombre de personnes allergiques, asthmatiques ou encore atteintes de maladies auto-immunes. Si certains spécialistes pointent du doigt la pollution atmosphérique, la plupart des scientifiques incriminent notre environnement « trop propre. » Le Dr Jean-François Bach, professeur émérite en immunologie à l'Université Paris Descartes, a bien voulu répondre à nos interrogations sur ce sujet.

Propreté et allergies : deux constats en parallèle

« Il y a une chose que personne ne conteste, c'est qu'il y a bien une augmentation de la fréquence des maladies allergiques (asthme, allergies alimentaires, eczéma etc.) et auto-immunes depuis ces trente dernières années, explique Jean-François Bach, Docteur en médecine, chercheur en immunologie et Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences. Pour rappel, selon l'Inserm, les maladies auto-immunes résultent d'un dysfonctionnement du système immunitaire qui s'attaque aux constituants normaux de l'organisme. C'est par exemple le cas du diabète de type 1, de la sclérose en plaques ou encore de la polyarthrite rhumatoïde.

Mais si l'augmentation de la fréquence des allergies et des maladies auto-immunes fait l'unanimité, les raisons évoquées pour l'expliquer sont encore à l'étude et font débat. « Pour les allergologues, cela s'expliquerait par une hausse des allergènes dans l'environnement ou encore par la pollution », rapporte Jean-François Bach. Mais globalement, c'est l'hypothèse hygiéniste qui est le plus souvent avancée par la communauté scientifique : à cause de notre environnement aseptisé et « trop propre », nous ne développons pas suffisamment notre système immunitaire, ce qui aboutit à des allergies ou des maladies auto-immunes. D'après le Dr Jean-François Bach, qui a écrit de nombreux travaux sur ce sujet, plus de 1 000 publications scientifiques vont dans ce sens à l'heure actuelle.

« La propreté se caractérise par la diminution de la charge bactérienne qui nous entoure », détaille le spécialiste. Selon lui, cette propreté est à diviser en deux parties : la « propreté sociétale » (qui passe par l'eau du robinet plus propre, les vaccins, l'usage



des antibiotiques etc.) et la propreté individuelle. Sur la première, l'individu a peu de façons d'agir. En revanche, sur la seconde, il est directement impliqué.

L'avantage de l'exposition aux infections de la communauté

De manière générale, si nous n'avons pas la main sur la « propreté sociétale » qui nous entoure, nous avons chacun des habitudes d'hygiène personnelles, pas toujours appropriées, qui ne nous exposent pas suffisamment à des infections bénéfiques pour notre système immunitaire. Pour Jean-François Bach par exemple, « les mères compulsives » qui « mettent des couches contenant des antiseptiques » à leur bébé agissent de façon obsessionnelle, à tort. De même, « il ne faut pas être catastrophé si l'enfant mange une tartine de beurre qui est tombée par terre par exemple. »

En outre, la vie en société dès le plus jeune âge est bénéfique au système immunitaire de l'enfant, même si ce dernier est souvent malade. « Si vous mettez un bébé à la crèche, il va attraper toutes les infections des petits copains, alors que si vous le gardez à la maison, il sera moins soumis à ces infections. Et il a été parfaitement montré qu'il y a plus de maladies allergiques chez les enfants qu'on a gardé à la maison. Le fait de mettre les enfants à la crèche les proté-

geant donc un peu des maladies allergiques », affirme le chercheur. Par ailleurs, « un scientifique a eu l'idée de regarder la fréquence de l'asthme en fonction de l'ordre de naissance dans les familles », raconte le Dr Bach. « Il a observé (et cela a été confirmé) que l'aîné souffre davantage d'asthme que ses jeunes frères et sœurs. » En effet, selon le scientifique, les enfants les plus jeunes de la fratrie attrapent les infections rapportées par leurs grands frères et grandes sœurs, alors que ces derniers n'ont pas autant été exposés aux infections étant petits.

Ville, campagne et animaux de compagnie

Une idée reçue consiste à dire qu'il y a plus d'asthme en ville qu'à la campagne. En vérité, « il y a plusieurs études, dont une très récente, qui ont montré que la fréquence de l'asthme n'était pas plus élevée en ville qu'à la campagne. C'est donc un argument majeur contre l'hypothèse de la pollution. » Un exemple flagrant est celui de l'Allemagne de l'Est dans les années 1980s, nous raconte Jean-François Bach. L'Allemagne de l'Est était alors moins développée que celle de l'Ouest et avait plus de pollution. De plus, les gens y vivaient dans des conditions précaires, avec peu d'hygiène. Pour autant, il y avait plus d'asthme en Allemagne de l'Ouest que dans la partie Est, contrairement à ce

que pensaient les scientifiques. De même aujourd'hui, les pays occidentaux sont beaucoup plus touchés par les maladies allergiques et auto-immunes que les pays moins développés, où la population est plus exposée aux infections.

Mais si le contraste ville-campagne n'est pas visible, l'exposition aux animaux a clairement été établie comme étant un facteur diminuant le risque d'allergies. « Lorsqu'un enfant à la campagne vit dans une ferme, où il y a beaucoup d'animaux, il a beaucoup moins de risque de développer un asthme qu'un enfant qui ne vit pas dans une ferme, même s'il habite dans la même zone », assure l'académicien. « Et il suffirait même que la mère soit exposée aux animaux pendant la grossesse pour qu'il y ait déjà un effet, même si la femme va vivre en ville après l'accouchement. » Et en ville, lorsque les enfants vivent avec un chien, il y a une diminution du risque d'asthme », ajoute le chercheur. Pour l'heure, aucune étude scientifique n'a encore réussi à expliquer ce phénomène. L'hypothèse qui domine suggère que les chiens posséderaient dans leurs poils ou dans leur salive des bactéries protectrices, qui stimulent le système immunitaire des enfants.

Des précautions à maintenir au niveau des maladies contagieuses

Au sujet des enfants, Jean-François Bach suggère de « revenir à ce que l'on faisait il y a 20 ou 30 ans. Les parents à l'époque ne prenaient pas des précautions inutiles, n'avaient pas de réactions exagérées envers l'hygiène des petits », souligne l'académicien.

Pour autant, le chercheur assure qu'il ne faut pas cesser de prendre certaines précautions indispensables à la santé de tous, comme celle de vacciner son enfant contre les maladies contagieuses (de type rougeole, rubéole et oreillons par exemple). Dans le même sens, le lavage des mains en sortant des transports en commun et avant de passer à table n'est pas forcément à remettre en cause, surtout en période d'épidémie (grippe, gastro-entérite, etc.). « C'est une question de bon sens. Il faut continuer à prendre des précautions d'hygiène élémentaire, de façon non-contraintante. Mais l'obsession de la propreté extrême est à éviter » conclut le chercheur.

BPCO : une alimentation saine réduit les risques

Une alimentation saine et équilibrée réduit les risques de développer une bronchite chronique, selon une étude publiée le 3 février 2015. La bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), aussi appelée bronchite chronique, est une maladie respiratoire généralement causée par le tabagisme. Toutefois, un tiers des personnes qui la développent ne fument pas. Dans une étude publiée dans le *British Medical Journal*, des chercheurs français et américains se sont donc penchés sur les autres facteurs entrant en jeu dans la pathologie. Entre 1984 à 2000, ils ont ainsi suivi l'alimentation de 72 228 femmes et entre 1986 à 1998, celle de 47 228 hommes. Parmi les volontaires, ceux dont l'alimentation était la plus saine diminuaient leurs risques d'un tiers de développer une bronchite chronique par rapport aux autres qui se nourrissaient mal. Des conclusions prometteuses également valables chez les fumeurs et les ex-fumeurs. Pour les scientifiques, une nourriture saine doit comprendre beaucoup de céréales complètes, de noix et de poissons gras riches en oméga-3 (saumon, sardine, maquereau...) et doit être pauvre en viandes rouges et en boissons sucrées.



La pensée positive, un gage de bonne santé ?



Les émotions positives ressenties au quotidien pourraient nous permettre de rester en bonne santé, selon une étude californienne. Pour être en bonne santé, il est nécessaire de bien manger, de bien bouger, de bien dormir etc., de bien penser ! Une étude menée par des chercheurs de l'université de Californie vient en effet de montrer que voir la vie en rose pourrait nous éviter beaucoup de maladies. Les universitaires ont interrogé 200 jeunes adultes sur leurs sentiments au quotidien (enthousiasme, divertissement, satisfaction...) et ont prélevé chez eux des échantillons de tissus des gencives et des joues.

Plus d'émotions positives, moins de maladies

Résultat : les volontaires qui ont éprouvé le plus d'émotions positives, mais aussi la surprise et la peur, ont présenté des niveaux plus bas de cytokines pro-inflammatoires, des marqueurs d'inflammation associés à de nombreuses maladies (diabète de type 2, maladie d'Alzheimer, arthrose, dépression...). Précisons que les cytokines jouent également un rôle dans la lutte contre les infections. Toutefois, des niveaux trop élevés de ces marqueurs sont associés à une moins bonne santé.

Soyez curieux, n'ayez pas peur !

Si le fait d'être heureux a une influence directe sur la santé et l'espérance de vie, qu'en est-il de la peur, associée elle aussi à la baisse du taux de cytokines pro-inflammatoires ? « La crainte est associée ici à la curiosité et au désir d'explorer, suggérant des réponses comportementales opposées à celles observées dans les troubles inflammatoires au cours desquels les individus s'isolent des autres », explique Jennifer Stellar, principal auteur de l'étude. Ces résultats devraient être confirmés par d'autres études. En attendant, écoutez de la musique, allez vous promener dans la nature ou allez voir une exposition !

HYGIÈNE NASALE POURQUOI ON DOIT DAVANTAGE PENSER À SE LAVER LE NEZ

Prendre une douche tous les jours, généralement nous y pensons ! En revanche, nous avons moins le réflexe de nous nettoyer le nez au quotidien. Pourtant, c'est une habitude qui permet de se protéger des infections ORL et d'améliorer le bien-être respiratoire comme l'explique le Dr Benoît Lamblin, ORL à Paris.

Les rayons des pharmacies débordent de produits nettoyants pour le nez, surtout pendant la saison hivernale. Pourtant, c'est souvent un geste qu'on réserve, à tort, aux périodes de rhume et sur prescription du médecin. Nous avons donc interrogé un médecin ORL pour qu'il nous explique l'intérêt d'un lavage de nez régulier pour la santé.

A quoi sert le lavage de nez ?

La réalisation régulière du lavage nasal a plusieurs intérêts :

- Elle prévient et traite les infections rhinopharyngées.
- Elle améliore le bien-être respiratoire (respiration, olfaction) face à la pollution environnementale par élimination des particules qui se déposent sur la muqueuse et qui occasionnent une inflammation locale.
- Elle limite les allergies aériennes en empêchant le déclenchement de la réaction allergique locale nasale.
- Elle restaure l'activité physiologique nasale : filtration, drainage, immunité...

Comment et à quelle fréquence pratiquer un nettoyage de nez efficace ?

La fréquence des lavages est dictée par la nécessité et l'efficacité de ces soins locaux.

- Le liquide salé isotonique n'est pas toxique et n'entraîne aucun échange avec l'organisme, il n'y a donc pas de limite théorique au nombre de lavages quotidiens.

- Quand le lavage s'impose, il doit être effectué en moyenne deux fois par jour (matin et soir) et suivi de mouchage. Certaines pathologies chroniques nasales nécessiteront 3 à 6 utilisations quotidiennes.

- Pour que ce lavage soit efficace, il doit être le plus simple possible et rapide afin de ne pas entraîner de lassitude au long cours. Les pulvérisateurs conditionnant ces solutions vont dans ce sens.

Doit-on se nettoyer le nez même quand on n'est pas enrhumé ou qu'on ne souffre pas de rhinite allergique ?

Il n'est jamais indispensable de se laver le nez. Pourtant, l'action préventive de ces lavages est bien connue contre les infections rhinopharyngées et les rhinites allergiques. Leur utilisation est donc conseillée au long cours chez les patients fragiles et allergiques.



ryngées et les rhinites allergiques. Leur utilisation est donc conseillée au long cours chez les patients fragiles et allergiques.

Quelles peuvent être les conséquences d'une mauvaise hygiène nasale ?

Au quotidien, un inconfort face à la pollution ou à l'environnement, une fragilité face aux infections et aux allergies. En cas d'infection nasale, les lavages suivis du mouchage, associés aux autres traitements, limiteront le risque de dissémination des infections vers les sinus (sinusites), oreilles (otites), la gorge (pharyngites) et les bronches (bronchites).

Existe-t-il des contre-indications au lavage de nez ?

A ma connaissance non. Chez les sujets hypertendus, l'apport de sel est souvent contrôlé, il faudra donc éviter d'avaler la solution salée utilisée.

Pourquoi utilise-t-on de l'eau salée pour nettoyer le nez ?

Il faut utiliser une solution neutre pour l'organisme ne créant pas d'échange avec la muqueuse nasale. C'est pour cela qu'on utilise une solution salée (9 grammes de sel pour 1 litre d'eau) de concentration identique à notre

sérum sanguin. On dit alors que cette solution est isotonique.

Comment bien choisir son produit d'hygiène nasale ?

Le meilleur produit est celui qu'on utilise régulièrement ! Différents conditionnements existent : dosettes, pulvérisateurs, flacons. Chacun a ses avantages et ses inconvénients. Le plus consensuel est le pulvérisateur qui est optimisé pour une utilisation quotidienne et rapide.

Quels sont les autres précautions à prendre au quotidien pour éviter d'avoir le nez bouché ?

Il n'y a pas d'attitude infallible et ces précautions reposent sur la prévention. Il faudrait vivre loin des villes, des allergènes et des virus ! Vaste sujet... difficile à mettre en pratique.

Mais on peut intervenir sur quelques habitudes : arrêt du tabac, lavage des mains (solution hydro alcoolique), mouchage avec mouchoir jetable, éternuement protégés par le « coude » et non par la main qui va serrer celle du voisin quelques secondes après... Pour prévenir les allergies, il est important d'aérer quotidiennement son habitat, de veiller à l'éviction de l'allergène et pratiquer une désensibilisation si possible.

APPRENDRE À JOUER D'UN INSTRUMENT AIDE LE CERVEAU À MIEUX VIEILLIR

Apprendre à jouer d'un instrument de musique quand on est enfant aurait des bénéfices pour la santé cognitive tout au long de la vie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *The Journal of Neuroscience*. Les leçons de solfège et les gammes effectuées quand on est enfant permettraient de stimuler le cerveau et faciliteraient le développement neuronal. Elles auraient aussi un impact tout au long de la vie et protégeraient la santé cognitive des seniors. Mathématiques, langues, physique, histoire... Les emplois du temps scolaires voient de plus en plus disparaître les cours de musique. Pourtant, pour mieux développer ses fonctions cognitives et

protéger son cerveau tout au long de sa vie, il faudrait aussi savoir déchiffrer des partitions et jouer d'un instrument de musique, selon des chercheurs canadiens.

Les chercheurs de l'université de Toronto (Canada) ont mené une expérience avec 20 personnes âgées de 55 à 75 ans dont la moitié avait appris à jouer d'un instrument de musique avant 14 ans. Les participants ont dû écouter au casque des sons aussi simples que des voyelles et d'autres sons plus compliqués qui demandaient une plus grande capacité d'écoute. Pendant toute la durée du test, leur cerveau était analysé par électroencéphalographie. Les résultats de cette étude révèlent

que plus les participants ont pratiqué la musique durant leur enfance, plus leur cerveau répond vite à une série de sons. « La réaction cérébrale était deux à trois fois plus rapide chez les anciens musiciens par rapport à leurs pairs non musiciens », explique Michael Weiss, du département de psychologie de l'université de Toronto (Canada), co-auteur de l'étude.

« Apprendre le solfège et jouer d'un instrument de musique permet une représentation plus détaillée, propre et précise du signal sonore, ce qui explique pourquoi ces personnes sont plus sensibles et meilleures en compréhension auditive » affirme le chercheur.

PRÉSIDENTIELLE AU SOMALILAND: Résultats dans « plusieurs jours »

Les opérations de dépouillement des bulletins de vote étaient en cours mardi au lendemain de l'élection présidentielle dans la République autoproclamée du Somaliland (nord de la Somalie), dont les résultats définitifs ne sont pas attendus avant plusieurs jours, a-t-on indiqué de source officielle.

Le décompte "pourrait prendre plusieurs jours" et le résultat pourrait être annoncé "entre le 16 et le 18" novembre, a déclaré à la presse le président de la commission électorale Abdikadir Iman Warsame.

Aucun indicent n'a été rapporté lundi lors du scrutin où quelque 700.000 électeurs étaient appelés à départager au suffrage universel trois candidats: Muse Bihi (parti au pouvoir Kulmiye) et les représentants de l'opposition Abdirahman Iro et Faysal Ali Warabe, candidat malheureux à la précédente présidentielle de 2010.

Le sortant, Ahmed Mohamud Silaanyo, a décidé de ne pas se représenter.

Situé dans le nord de la Somalie, ce territoire se distingue du reste du pays par sa stabilité et une composition clanique plus homogène.

Mais le Somaliland n'est officiellement reconnu par aucun pays et est toujours considéré par la communauté internationale comme partie intégrante de la Somalie.

Les élections sont censées se dérouler tous les cinq ans, mais la sécheresse et des contingences techniques avaient conduit à un report de deux ans du scrutin.

Malgré ce contretemps, la présidentielle de lundi contrastait par bien des aspects avec le "processus électoral" qui s'est déroulé en Somalie fin 2016-début 2017: le président somalien Mohamed Abdullahi Mohamed, avait été élu par un collège de délégués choisis parmi les différents clans du pays.

Les autorités du Somaliland se sont toutefois attirées les critiques d'organisations des droits de l'Homme après avoir pris la décision de bloquer l'accès aux réseaux sociaux dès la fermeture des bureaux de vote lundi soir, afin selon elles de prévenir des ingérences extérieures et des spéculations sur les résultats.

Ancienne Somalie britannique, le Somaliland a fusionné avec l'ancienne Somalie italienne à l'indépendance du pays en 1960.

Puis il a fait sécession et s'est autoproclamé indépendant en 1991, après la chute de Siad Barre.

LIBERIA: L'UE appelle à ne pas ralentir le processus électoral

L'Union européenne a appelé mardi à ne pas ralentir le processus électoral au Liberia et à faire en sorte de parvenir à un règlement rapide de la contestation des résultats du premier tour de la présidentielle du 10 octobre.

Le second tour, prévu le 7 novembre entre le sénateur et star du football des années 1990 George Weah et le vice-président Joseph Boakai, a été reporté sine die sur décision de la Cour suprême, qui a enjoint la Commission électorale nationale d'examiner d'abord un recours du candidat arrivé troisième, avec 9,6% des voix, Charles Brumskine.

Dans un communiqué conjoint la semaine dernière, l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et la Mission de l'ONU au Liberia (Minul) ont appelé toutes les parties à "œuvrer vigoureusement à l'achèvement rapide des recours juridiques, afin d'aboutir à une conclusion sans délai indu".

Tout en appelant à utiliser exclusivement les voies légales, l'UA, la Cédéao et la Minul expriment leur "inquiétude quant à la perspective d'un retard significatif dans le règlement de ces contentieux, qui empêcherait l'achèvement du processus électoral dans le délai fixé par la Constitution pour la transition en janvier 2018".

La délégation de l'UE à Monrovia a également souligné mardi dans un communiqué "l'importance d'une transition démocratique apaisée" au Liberia, selon le calendrier constitutionnel, entre la présidente sortante Ellen Johnson Sirleaf et son successeur élu.

Elle "encourage toutes les parties concernées à agir de manière constructive et de bonne foi pour conclure le processus de contestation sans retard inutile", afin de "respecter la volonté du peuple".

La Commission électorale nationale (NEC) examine actuellement les recours, sur lesquels elle ne devrait pas se prononcer avant la semaine prochaine.

M. Brumskine a déjà annoncé son intention de saisir la Cour suprême en cas de décision défavorable de la NEC.

Les observateurs internationaux ont jugé le déroulement du premier tour largement crédible, malgré des problèmes d'organisation et de longs retards relevés dans de nombreux bureaux de vote.

ACCORD DE PAIX AU MALI :

M. Messahel reçoit la directrice du Centre Carter

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu lundi à Alger la directrice du Centre Carter, l'ambassadrice Mary Ann Peters, dans le cadre de sa tournée de prise de contact avec les pays garants de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette audience "s'inscrit dans le cadre de la désignation, par les parties signataires de cet Accord, du Centre Carter en qualité d'Ob-



servateur indépendant", précise le communiqué.

"Les moyens à mettre en œuvre et les conditions à réunir pour permettre au Centre Carter de s'acquitter de la mis-

sion qui lui est assignée dans le cadre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali ont été au centre de cet entretien".

Tout en félicitant Mme Mary Ann Peters

pour la désignation par les parties maliennes du Centre Carter, M. Messahel a estimé que ce choix "dénote de la volonté de ces parties d'aller de l'avant dans la mise en œuvre de l'Accord", mettant en exergue, à cet effet, "la nécessité d'un renforcement des mesures de confiance entre les parties pour favoriser une application rapide et efficace de cet Accord", souligne la même source.

Il a rappelé, à l'occasion de cet entretien, "l'engagement de l'Algérie pour accompagner tous les efforts visant à accélérer le retour de la stabilité au Mali", ajoute le communiqué.

Début des travaux de la 3^e session ministérielle ordinaire du CTS de l'UA sur la Justice et les Affaires juridiques M.Louh à Addis-Abeba

Les travaux de la troisième session ministérielle ordinaire du Comité Technique Spécialisé (CTS) de l'Union africaine (UA) sur la Justice et les Affaires Juridiques ont débuté hier à Addis-Abeba, à laquelle prend part l'Algérie, ont rapporté les médias.

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh, prend part à cette réunion ministérielle de deux jours (14-15 novembre) qui se tient au siège de l'UA en Éthiopie, a annoncé le ministère dans un communiqué.

La réunion de l'UA débattrait du projet des règles de procédure de la CTS sur les questions liées au Genre, à l'autonomisation de la femme et au projet d'amen-



dement de l'article 5 (1) du protocole additionnel à la Charte de l'UA des droits de l'Homme

et des peuples, pour la création de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Les participants plancheront également sur les projets annexes de la Charte africaine sur la sûreté maritime et la sécurité et le développement en Afrique (Charte de Lomé), ainsi que sur le protocole additionnel à la convention de création de la communauté économique africaine, relatif à la liberté de circulation, aux droits de résidence et au droit d'institution.

Les participants examineront en outre le projet de loi de l'UA pour la mise en œuvre de la convention africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.

MÉDIATIONS EN AFRIQUE:

L'ambassadeur d'Algérie à Belgrade souligne le rôle «stabilisateur» de l'Algérie

L'ambassadeur d'Algérie à Belgrade (Serbie), Abdelhamid Chebchoub a souligné le rôle «stabilisateur» de l'Algérie à travers ses différentes médiations en Afrique et son «engagement résolu» dans la lutte contre le terrorisme.

M. Chebchoub intervenait, à l'invitation de l'institut politique et d'économie internationale de l'université de Belgrade (IPIE), lors d'une conférence, tenue récemment sur le thème «Paix, stabilité et développement: objectifs de la diplomatie régionale de l'Algérie», en présence de personnalités politiques, des universitaires, des membres du

corps diplomatique ainsi que des représentants des médias.

Il a mis en exergue le «traitement humain» de l'Algérie de la problématique de la migration et les différentes actions en matière de développement de la région et du continent africain.

Après avoir rappelé les «principes fondamentaux» de la diplomatie algérienne, l'ambassadeur a développé la démarche algérienne quant au règlement des différentes crises et foyers de tension qui menacent la région.

S'agissant de la situation en Libye, l'ambassadeur a indiqué que «ce sont les efforts de l'Algérie, placés sous l'égide des Na-

tions unies, qui ont facilité la démarche qui a abouti à l'accord politique du 17 décembre 2015, rappelant à cet égard, la tournée effectuée en Libye par le ministre des Affaires étrangères, qui a rencontré les différents protagonistes libyens en vue de promouvoir la solution politique et favoriser la réconciliation».

Quant à la question sahraouie, l'ambassadeur a réitéré la «position constante» de l'Algérie basée sur «le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental».

YÉMEN : Le blocus de plus en plus oppressant.. la coalition envisage un léger desserrement de l'étau

La coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite a rassuré que l'ouverture de ports et d'aéroports se fera bientôt mais qu'il s'agit là uniquement d'accès contrôlés par le gouvernement yéménite et non pas de ceux qui sont entre les mains des Houthis, une décision jugée insuffisante par les Nations unies et des ONG qui ont mis en garde contre des risques de famine dans la pays.

Le peuple yéménite se dit assiégré par ce blocus qui ne cesse d'aggraver la situation humanitaire dans leur pays déjà affaibli par plusieurs années de guerre.

Lors d'une conférence de presse lundi, l'ambassadeur d'Arabie saoudite auprès de l'ONU, Abdallah Mouallimi, a annoncé que la coalition arabe va rouvrir l'accès aux ports et aéroports dans les zones contrôlées par le gouvernement yéménite, précisant que «la première étape concernera les ports d'Aden, de Moukalla et de Mocha ainsi que les aéroports d'Aden, de Seiyoun et de Socotra».

Concernant le blocus du port d'Hodeïda sur la mer Rouge, vital pour les envois d'aide humanitaires, il ne sera pas levé à moins qu'un mécanisme plus strict de vérification et d'inspection par l'ONU ne soit mis en place, a souligné le diplomate saoudien.

La coalition a bloqué les accès terrestres, maritimes et aériens au Yémen après que l'Arabie saoudite a intercepté un missile tiré vers Riyadh par les Houthis le 4 novembre.

«La population de Sanaa se lève contre le blocus. Des milliers de personnes ont manifesté lundi dans la capitale yéménite Sanaa pour la levée du blocus qui a des «conséquences catastrophiques» sur la population.

Rassemblés devant le bureau des Nations unies, les manifestants ont brandi dénonçant le siège, imposé par la coalition arabe sous commandement saoudien et le qualifiant d'oppressant. Mark Lowcock, chef du Bureau de coordination de l'aide huma-



nitaire de l'ONU (OCHA), a averti la semaine dernière que le pays faisait face à la pire famine depuis des décennies.

Toute la population du pays dépend des importations de nourriture, de carburant et de médicaments, principalement via les ports.

Plus de 17 millions de Yéménites, soit plus des deux tiers de la population, manquent de nourriture, a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole de M. Guterres, lors d'un point de presse quotidien.

L'ONU exige l'ouverture totale des accès

L'ONU a réclamé à nouveau lundi la levée totale du blocus imposé depuis une semaine au Yémen par la coalition arabe.

Elle a indiqué craindre «la plus grande famine» de ces dernières décennies, avec des «millions de victimes», si le blocus n'est pas rapidement levé.

Selon le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, il ne s'agit pas d'avoir un accès uniquement à certains ports qui implique ensuite de traverser des lignes de front pour acheminer l'aide humanitaire.

Après le tir d'un missile balistique début novembre par les houthis intercepté au-dessus de la capitale saoudienne, la coalition arabe a renforcé

le blocus maritime, aérien et terrestre autour du Yémen.

Il y a eu une annonce durant le week-end d'un léger desserrement de l'étau, mais cet allègement a été jugé insuffisant par les Nations unies et des ONG qui ont mis en garde contre des risques de famine.

Parmi les conséquences, «la situation sanitaire se dégrade rapidement», a-t-il aussi dit, en réclamant «la levée du blocus sur tous les ports, dont Hodeïda et Saleef».

La guerre au Yémen oppose les forces gouvernementales, qui ont été chassées en septembre 2014 de Sanaa, aux Houthis, issus de la minorité zaïdite, très présente dans le nord, à la frontière saoudienne.

En mars 2015, le gouvernement yéménite du président Abd Rabbo Mansour Hadi a reçu le soutien de la coalition emmenée par Ryadh, mais les forces loyalistes regroupées dans le sud peinent à remporter des victoires décisives.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le conflit a fait plus de 8.650 morts et quelque 58.600 blessés, dont de nombreux civils.

A travers la capitale yéménite, des habitants se révoltent face à l'aggravation de la situation, alors que les prix des carburants ont augmenté de 60% et ceux de l'eau en citerne de 133%, selon l'ONU.

SYRIE: Au moins 61 personnes tuées dans des raids aériens sur un marché



Au moins 61 personnes ont été tuées dans des raids aériens sur un marché à Atareb, nord de la Syrie, a annoncé hier l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan a fait état de 53 morts.

Atareb, située dans l'ouest de la province d'Alep et contrôlée par différents groupes rebelles armés, a été lundi la cible de trois frappes aériennes, a précisé l'Observatoire.

Le bilan n'a fait que croître depuis les raids, des blessés ayant succombé, dans une zone où les services de santé sont limités.

«Nombre de blessés sont décédés, portant le bilan à 61 morts, dont cinq enfants et trois policiers», a indiqué l'OSDH mardi.

Atareb est parmi les quatre «zone de désescalade», instaurées à travers la Syrie, où des cessez-le-feu sont en principe observés entre les forces gouvernementales et les rebelles armés.

Les «zones de désescalade» ont été négociées par les parrains internationaux des belligérants pour dessiner l'ébauche d'une solution durable au conflit.

IRAN : Rohani promet une reconstruction rapide après le séisme



Le président iranien Hassan Rohani est arrivé hier matin à Kermanshah, capitale de la province éponyme frappée dimanche par un violent séisme, où il a promis que l'Etat répondrait «le plus vite possible» aux attentes des victimes de la catastrophe.

L'Ouest de la province de Kermanshah, frontalier de l'Irak, a été frappé dimanche soir par un violent séisme. Le tremblement de terre, qui a été ressenti sur toute la façade occidentale de l'Iran a fait 423 morts et 7.370 blessés selon le dernier bilan officiel iranien.

En Irak, les autorités ont dénombré 8 morts et 336 blessés.

«Je veux assurer tous ceux qui souffrent que le gouvernement a commencé à agir avec tout son pouvoir et qu'il s'efforce de résoudre ce problème le plus vite possible», a déclaré le président Rohani à sa descente d'avion à l'aéroport de Kermanshah (420 km au sud-ouest de Téhéran), peu après 9h30 (6h00 GMT).

En ce qui concerne la reconstruction, «je demande à tous les responsables gouvernementaux, à tous les dirigeants militaires à toutes les fondations caritatives et organisations non-gouvernementales d'aider la Fondation pour le logement, et à ne rien faire séparément», a-t-il ajouté.

Organisme caritatif parapublic, la Fondation pour le logement a été créée par l'imam Khomeiny, le fondateur de la République islamique. Son objectif principal est d'aider les plus démunis à se loger.

APS

AFGHANISTAN: 31 policiers et militaires tués dans plusieurs attaques

Au moins 31 policiers et militaires afghans ont été tués depuis lundi dans une série d'attaques talibanes contre des points de contrôle, ont indiqué des responsables dans un nouveau bilan publié hier.

Un précédent bilan faisait état d'au moins 22 militaires tués. Outre ces raids meurtriers, qui se sont produits lundi soir dans les provinces de Kandahar (sud) et Farah (ouest), un kamikaze a lancé son véhicule contre un convoi militaire américain, blessant 4 soldats.

«Je peux confirmer que les talibans ont lancé une série d'attaques hier soir (lundi) sur des points de contrôle de police dans les districts de Maiwand et Zhari, et nous avons perdu



22 braves policiers», a déclaré le porte-parole du gouverneur de Kandahar, Qudrat Khushbakht.

Au moins 15 autres policiers ont été blessés.

Selon lui, 45 assaillants ont également été tués pendant les combats, qui ont duré environ six heures.

L'attaque du convoi américain à Kandahar a fait «4 blessés (...) qui se trouvent tous dans un état stable», selon un porte-parole de la mission de l'Otan en Afghanistan Resolute Support.

Dans la province de Farah, 9 soldats et au moins 3 civils ont été tués dans deux

attaques distinctes, selon le porte-parole du gouverneur, Naser Mehri.

«Il y a des signes que les talibans pourraient avoir utilisé des technologies de vision nocturne pour se rapprocher et surprendre nos troupes, bien qu'ils aient été repérés avant d'arriver aux postes et aient subi des pertes», a-t-il dit.

Les talibans ont multiplié les attaques contre les forces de sécurité dans la pays ces dernières semaines alors que les Etats-Unis sont en train de déployer des forces supplémentaires.

Ils ont à plusieurs reprises recouru à des humvees et des voitures de police piégées pour attaquer les bâtiments des forces de sécurité.

SELON UNE ÉTUDE La calotte glaciaire du Groenland menacée par le réchauffement climatique

L'immense calotte glaciaire recouvrant autrefois l'Amérique du Nord «Inlandsis laurentidien» a diminué de moitié en à peine 500 ans à la fin de la dernière ère glaciaire en raison du réchauffement climatique, selon une nouvelle recherche publiée cette semaine dans la revue américaine Science, indiquant que la calotte glaciaire du Groenland pourrait aujourd'hui connaître un sort similaire.

Au cours du pléistocène, théâtre de la dernière période glaciaire voici des dizaines de milliers d'années, la calotte glaciaire de la Laurentide, similaire à celle du Groenland, recouvrait une grande partie de l'Amérique du Nord. Selon l'étude, sa fonte a probablement causé une hausse du niveau de la mer d'environ six mètres et de grands changements de température et des courants marins.

Puisque l'eau froide est plus dense que l'eau chaude, l'eau contenue dans les glaces s'enfonçait lorsqu'elle fond, ce qui perturbe le «tapis roulant» de la circulation océanique et entraîne des changements climatiques. Des études antérieures ont démontré la présence de l'inlandsis laurentidien dans l'ouest du Canada actuel il y a encore 12.500 ans, mais de nouvelles données montrent que de vastes étendues de cette région étaient exemptes de glace à peine 1.500 ans auparavant, ce qui montre que les calottes glaciaires peuvent avancer et reculer au cours d'une période relativement courte. À l'aide d'indices géologiques et de modélisations, les chercheurs ont établi une chronologie de l'avancée et du recul de cette calotte ancienne. Au laboratoire PRIME de l'Université américaine de Purdue, un centre de recherche dédié à la spectrométrie de masse par accélérateur, ils ont cartographié et daté des moraines dans l'ouest

du Canada en utilisant le béryllium-10, un isotope rare du béryllium souvent utilisé comme indicateur de l'intensité solaire. «Nous avons un ensemble d'évaluations au béryllium-10 remontant à 14.000 ans et un autre à 11.500 ans. La différence est statistiquement significative», a noté dans un communiqué Marc Caffee, professeur de physique au Collège des sciences de Purdue et directeur du PRIME Lab. «La seule façon dont cela a pu se produire, c'est que la glace dans cette zone a complètement disparu et a ensuite avancé». La reconstitution d'une chronologie précise du climat aide les chercheurs à déterminer les causes et les effets des changements.

Établir une chronologie de ce recul glaciaire donne également un aperçu de la façon dont les premières personnes sont arrivées en Amérique du Nord.

«Cette étude devrait servir d'encouragement à d'autres études», a dit M. Caffee.

«Les calottes glaciaires continentales ne disparaissent pas de façon monolithique et simple. C'est un processus extrêmement compliqué : plus nous en savons sur le retrait de la calotte glaciaire de la Laurentide, mieux nous serons en mesure de prédire ce qui va arriver à calotte glaciaire du Groenland».

COP23 : Washington défend les énergies fossiles

La Maison-Blanche a organisé lundi soir à la conférence climat de l'ONU à Bonn une réunion pour défendre «le rôle des énergies fossiles» dans la lutte contre le réchauffement climatique, une initiative critiquée par les défenseurs des énergies vertes réunis à la COP23.

«Des dirigeants d'entreprises et des responsables du gouvernement américain exposeront comment l'approche américaine», qui veut concilier «sécurité énergétique, développement économique et objectifs climatiques» peut servir de modèle aux autres pays», a expliqué lundi l'ambassade des États-Unis à Berlin.

«Tandis que le monde tente de réduire les émissions tout en promouvant la prospérité économique, les énergies fossiles continueront à jouer un rôle central dans le mix énergétique», ajoute le communiqué.

«Les États-Unis s'efforcent de continuer à travailler étroitement avec les autres (pays) pour les aider à accéder à des énergies fossiles plus propres et efficaces».

Il s'agira d'expliquer «comment les (...) États-Unis peuvent aider des pays à atteindre leurs objectifs climatiques, y compris dans le cadre de l'accord de Paris» adopté fin 2015 contre le réchauffement, ajoute-t-elle.

George David Banks, assistant spécial du président Donald Trump pour l'environnement et l'énergie, et Francis Brooke, conseiller du vice-président Mike Pence, participeront à la conférence, au côté notamment de Barry Worthington, directeur de l'Association de l'Énergie des États-Unis, et de dirigeants de sociétés énergétiques.

L'événement se déroulera en marge des négociations de la COP23, dans la zone d'expositions.

L'initiative est d'ores et déjà critiquée au sein de ce forum, les émissions de gaz à effet de serre, à l'origine du réchauffement,



étant liées pour 3/4 aux énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz). Il se déroule le jour de la publication d'un rapport montrant une hausse en 2017 des émissions de CO2 liées aux énergies fossiles, après trois ans de stabilité. Donald Trump a annoncé le 1er juin sa décision de retirer son pays de l'accord de Paris -- ce qui ne pourra être effectif qu'en novembre 2020. Frank Bainimarama, le Premier ministre de Fidji, président de la COP23, a accueilli fraîchement l'initiative américaine de lundi. «Je ne veux pas me lancer dans un débat avec les États-Unis. «Mais nous connaissons tous les effets du charbon, de son extraction et bien sûr de sa combustion, sur le climat», a-t-il déclaré dimanche à la presse à Bonn.

Les États-Unis «crachent à la figure des victimes du changement climatique», en faisant la promotion des énergies fossiles, a réagi l'ONG Les Amis de la Terre.

«Le charbon propre» ça n'existe pas, a dit Piers Forster, climatologue à l'université de Leeds: «Le charbon n'est pas propre, il est dangereux», a-t-il souligné dans une déclaration au Science Media Centre de Londres.

APB

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

Wilaya d'Alger

Direction de la Santé et de la population

E.H.S. Salim Zemirli El-Harrach

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement hospitalier spécialisé « Salim ZEMIRLI » El-Harrach, lance l'ouverture d'un concours de recrutement sur titre dans le grade suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structures d'affectation	Autres conditions
Pharmacien généraliste de santé publique	Concours sur titre	Titulaire d'un diplôme de pharmacien ou d'un titre reconnu équivalent.	--	02	--	--

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- * Demande manuscrite.
- * Copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme requis.
- * Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- * Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale.
- * Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) en cours de validité.
- * Deux (02) photos d'identité.
- * Les certificats médicaux attestant l'aptitude des candidats à exercer les tâches inhérentes au grade postulé.
- * Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé le cas échéant.
- * une copie certifiée à l'original du relevé de note du cursus de formation.
- * une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant.
- * tout document relatif aux travaux et études réalisées par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.

Les dossiers doivent parvenir dans un délai de quinze jours (15) ouvrables à compter de la date de la parution du présent avis dans la presse et doivent être déposés par envoi recommandée avec accusé de réception de la poste à monsieur le Directeur de l'établissement Spécialisé Salim ZEMIRLI B.P 171 Route de Baraki El-harrach.

Observation : tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SÉTIF

DIRECTION DES IMPÔTS

RUE CHERAGUA LAID

NIF N°/099119015041628

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2017

"Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales est lancée pour :

- Acquisition, montage et installation du mobilier de bureau pour les centres de proximité des impôts Ain Oulmane et Ain El Kabira wilaya DE SÉTIF

* Les dossiers de soumission sont à retirer auprès de la Direction des impôts de la Wilaya de Sétif: 1 Rue Cheraga Laid Sétif.
Tél: 0368268 97
Fax: 0368268 87

* Les soumissionnaires possédant un registre de commerce en la spécialité peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la **direction des impôts de Sétif**.

Les offres doivent être présentées dans des enveloppes étanches contenant les plis suivant : (dossier de candidature + offre technique + l'offre financière)

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de consultation ainsi que la mention : **dossier de candidature - offre technique - offre financière -**

* Les offres doivent être déposées auprès de la Direction des impôts de Sétif dont l'adresse sous-indiquée et doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, objet de la consultation, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention **Ne pas ouvrir (seulement que par commission d'ouverture et évaluation des offres + le numéro et l'objet de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales).**

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- 1- Une déclaration de candidature remplie.
- 2- Déclaration de probité, dûment remplie et signée.
- 3- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 4- Copie du registre de commerce

5- Copie l'identification fiscale.

6- Copie du NIS.

7- Casier judiciaire moins de 03 mois (copie originale), du responsable ayant des pouvoirs de signer la soumission.

8- Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier.

9- Mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH

10- Copie de liste des moyens humains avec justification

11- Copie de références professionnelles avec document justificatif.

12- Copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés).

13- Bilans financiers des 03 dernières années d'exercice.

14- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales (année 2016).

L'offre technique contenant :

01- Déclaration à souscrire, dûment remplie et signée

02- Cahier des charges technique dûment rempli et signé

L'offre financière contenant :

1- La lettre de soumission du ment remplie et signée.

2- BPU dûment rempli et signé.

3- Le devis quantitative et estimatif dûment rempli et signé.

La date de préparation des offres est fixée à :

(21 jours à partir de la 1ère parution)

La date de dépôt des offres sera le dernier jour de la préparation des offres avant : 14h00 au siège de la direction des impôts de la wilaya de Sétif.

L'ouverture des plis en séance publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à : 14h00 au siège de la Direction des impôts de la wilaya de Sétif, 1 Rue Cheraga Laid Sétif. La validité de l'offre est limitée (03 Mois + 21 Jours).

Le directeur des impôts de la wilaya

ADRAR : Renforcer les atouts des parcs culturels pour préserver la biodiversité et la diversité culturelle

Les participants à une rencontre sur «les parcs culturels», ouverte hier à l'université d'Adrar, ont mis l'accent sur le nécessaire renforcement des potentialités de ces espaces culturels pour la préservation de la biodiversité et la diversité culturelle.

Intervenant en ouverture de cette rencontre dédiée à «l'examen des résultats de l'étude sur la dimension environnementale du parc culturel du Touat-Gourara-Tidikelt», le directeur du projet national de la conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et d'utilisation durable des services éco-systémiques dans les parcs culturels en Algérie, a indiqué que cinq parcs culturels disséminés à travers le territoire national nécessitent l'établissement d'un système global pour la valorisation de leurs composantes.

Cette démarche, visant la préservation de la biodiversité et du patrimoine culturel des parcs culturels, a expliqué Salah Amokrane, requiert la prise d'une batterie de mesures pratiques portant sur les études, la formation, la coordination avec les partenaires et le contrôle.

Supervisée par le ministère de la Culture, avec le concours du programme onusien de développement (PNUD) et le Fonds mondial de l'environnement (FME), avec la contribution d'experts, botanistes, biologistes, archéologues, informaticiens, géographes, anthropologues, sociologues et économistes, cette étude a ciblé trois parcs culturels : ceux de l'Atlas Saharien, du Touat-Gourara-Tidikelt, et de Tindouf.

Elle a pour but l'élaboration, en coordination avec les différents partenaires, d'un plan d'action pour la préservation du patrimoine naturel et culturel de ces espaces ouverts, eu égard à leurs riches composantes patrimoniales éparpillées sur ces espaces, vastes de plus de deux (2)



millions de kilomètres carrés. Le directeur de la protection réglementaire des biens culturels au ministère de la culture, Farid Chentir, a fait savoir que l'Algérie a réalisé, de par la diversité de son patrimoine plus que millénaire, des avancées en matière de préservation du patrimoine culturel et naturel, à travers la mise en place de mécanismes prévus par la loi 98/04 relative au système des parcs culturels et traduisant un lien étroit entre le patrimoine naturel et le patrimoine culturel.

Le directeur du parc culturel Touat-Gourara-Tidikelt, Mohamed Hamoudi, a, de son côté, passé en revue plusieurs facteurs naturels et humains constituant un véritable défi pour les efforts de valorisation du patrimoine dans ces parcs,

dont l'étendue du territoire des parcs, les activités économiques et l'extension urbaine.

Selon cet intervenant, les composantes des parcs se trouvant dans des régions enclavées demeurent à l'abri des facteurs «négatifs», au moment où le défi est plus important pour leurs composantes existantes près des agglomérations urbaines, un état de fait qui nécessite pour y faire face la coordination entre les différents intervenants, par l'exploitation des données sur les éléments constituant ces parcs.

Les travaux de cette rencontre de deux jours se poursuivent en présence d'un aéropage d'experts dans différents domaines liés aux patrimoines naturel et culturel.

TIZI-OUZOU : Décès du chanteur Amar Seghir

Le chanteur d'expression kabyle Amar Seghir s'est éteint dimanche à Tizi-Ouzou à l'âge de 74 ans, a déclaré lundi la direction locale de la culture.

De son vrai nom Outoudert Amar, né le 27 septembre 1943 à Tala n'Tazart, dans la commune d'Iboudrarène, cet artiste au talent accompli a fait ses premiers pas dans le monde artistique en 1960, lorsque l'artiste Kamal Hamadi le présenta à Cheikh Nordine, qui apprécia sa prestation et l'engagea à la Radio chaîne II.

Après avoir écrit une trentaine de chansons pour la chaîne II, dont l'habillage musical a été assuré par Mohamed Medjdoub, il prend son envol, fréquente de grands noms de la chanson algérienne, dont El Hadj M'hamed El Anka, Ahmed Wahbi et Blaoui El Houari passant du statut de chanteur amateur à celui de professionnel avec une douzaine de disques (45 tours) sortis en Algérie et en France.

Son répertoire est riche de plusieurs thématiques liées notamment aux sujets de la société des années 60 et 70, dont l'amour des parents, l'immigration, la séparation dû à la mort et la situation de la femme kabyle.

Le chanteur met fin à sa carrière en 1976 après le décès de sa mère et en raison de problèmes de santé.

Il a été enterré lundi dans son village natal Tala n'Tazart en présence d'une foule nombreuse.

Le wali Mohamed Bouderbail, s'est rendu sur place et a présenté ses condoléances à la famille du défunt.

KHENCHELA : 30 artistes au salon national «Couleur du spectre 2017»

Trente (30) artistes venus de quinze wilayas du pays participent à la 11e édition du Salon national des arts plastiques «Couleur du spectre 2017» ouvert lundi à la maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela. Organisé par la direction de wilaya de la culture, le salon qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui a été inauguré par le wali Kamel Nouicer. Des ateliers d'initiation aux arts plastiques figurent au programme de la manifestation qui donnera lieu de la peinture de fresques dans les villes de Khenchela, Chélia et Chechar, a indiqué Samia Merzougui, chargée de la communication de la maison de la culture.

Des conférences sur les arts plastiques sont également au menu du salon qui verra également l'organisation d'une vente-dédicace du livre *Mouvement plastique contemporain* de Brahim Merdough.

NIGER : Le 10^e Salon international de l'artisanat féminin du 24 novembre au 10 décembre à Niamey

Le 10e Salon international de l'artisanat féminin (Safem) se tiendra du 24 novembre au 10 décembre à Niamey, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué rendu public lundi.

Le Safem a pour objectif de «promouvoir la consommation des produits artisanaux par la femme et pour la femme, mais surtout de doter le Niger d'un cadre de promotion de produits artisanaux africains, mettant l'accent sur la femme», ont précisé les organisateurs.

Plus de 1.500 exposants représentant 35 pays participent à la 10e édition du Safem pour lequel environ 140.000 visiteurs sont attendus, est-il écrit dans le communiqué. La Tunisie sera l'invitée d'honneur de Salon. Le public aura l'occasion, deux semaines durant, de découvrir et d'apprécier, au village artisanal de Niamey, toutes sortes de produits artisanaux du Niger et d'autres pays africains.

APS

TLEMCEN : Un salon sur l'artisanat traditionnel et les métiers pour la femme rurale prochainement à Sebdou

Un salon d'exposition-vente de produits d'artisanat traditionnel et des métiers pour la femme rurale sera organisé, du 26 novembre au 8 décembre, au centre du savoir-faire local de Sebdou (33 km de Tlemcen), a-t-on appris hier du directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya.

Tenue dans le cadre des festivités commémoratives de la Journée nationale de l'artisan, cette manifestation sera dédiée entièrement à la femme rurale de cette commune cheffieu de daïra, qui aura l'occasion de mettre en valeur ses produits et les écouler, a indiqué Khalid Tahraoui à l'APS en marge d'une exposition artisanale et des métiers abritée par la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen.

Cette occasion sera, également, mise à profit pour la re-

lance du travail du tapis à travers l'organisation d'une session de formation de trois jours sur la teinture traditionnelle du tapis ce qui permettra aux 20 participantes d'estampiller, à la classe A, leurs ouvrages auprès du centre de Tlemcen, a-t-il fait savoir rappelant que le tapis doit être fabriqué à partir de laine naturelle et la teinture naturelle aussi.

Relevant de la chambre de l'artisanat et des métiers de Tlemcen, le centre du savoir-faire local de Sebdou est doté de laboratoires affectés par le ministère de tutelle, facilitant le déroulement de cette formation à laquelle participeront deux artisans de la wilaya de Nâama, a-t-on ajouté.

Le volet de la formation est, également, pris en charge par la chambre qui organise régulièrement des sessions dans ce cadre pour accompagner les artisans et améliorer la

gestion de leurs microentreprises.

Ainsi, une quinzaine d'artisans bénéficient, depuis dimanche dernier, d'une formation dite germe ou amélioration de la gestion de leurs entreprises de cinq jours sous la supervision de Mme Chemidi Salima.

Les artisans sont initiés aux notions de base de la gestion, des plans d'actions et de la comptabilité notamment, a-t-elle précisé, faisant savoir que ces formations qui touchent également le tri ou concrétisation de l'idée et la création de microentreprise, seront ponctuées par la formation IS ou présentation des produits artisanaux.

Certifiée par le Bureau international du travail (BIT), cette formation aux notions du marketing, concerne l'accompagnement des artisans dans l'exposition-vente de

leurs produits, a-t-elle expliqué, rappelant que 30 professionnels ont déjà suivi cette session sanctionnée par des diplômes.

Organisée depuis lundi en étroite collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, l'exposition-vente de la maison de la culture de Tlemcen regroupe une trentaine d'artisans dont deux des wilayas de Tizi Ouzou et d'Oran.

Elle met en relief une série d'œuvres et ouvrages de l'artisanat textiles, cuirs, céramiques et mousoudj, entre autres.

Une rencontre de sensibilisation regroupera à ce titre, mercredi, les artisans et les représentants de la CASNOS et des impôts, a indiqué le directeur de la chambre, rappelant que la wilaya dénombre 9.743 artisans au 31 octobre écoulé.

TÉBESSA : Ouverture de la 8^e édition des journées littéraires

La 8e édition des journées littéraires de Tébéssa a été ouverte lundi à la salle des conférences Abane-Ramdane de la maison de la culture Mohamed-Chebouki.

La première journée de cette édition, à la dimension maghrébine, a été caractérisée par des lectures poétiques et littéraires présentées par des dizaines de participants algériens et maghrébins, rehaussées par des morceaux musicaux du luthiste Abderrahim Menasria.

Une exposition de livres proposant divers titres de livres et recueils des écrivains et poètes algériens et maghrébins a été

organisée au hall de la maison de la culture Mohamed Chebouki, invitant l'ensemble des participants à découvrir créativité et talents lors des séances de vente dédicace.

Approchés par l'APS, beaucoup de participants ont affirmé que la dimension maghrébine donnée aux journées littéraires de Tébéssa permet de côtoyer des grands noms et des plumes maghrébines, connus par leurs œuvres.

La 8e édition de ce rendez-vous culturel de l'antique Théveste est dédiée au regretté poète de Tébéssa, Mokhtar Hanini, disparu en juillet dernier à l'âge de 52ans

ont tenu à souligner les organisateurs rappelant que le défunt, amoureux du verbe et de la rime, a œuvré à animer la scène culturelle locale en organisant régulièrement sa fameuse «khayma» des assises culturelles et littéraires, sur les hauteurs de la ville.

Devant se poursuivre jusqu'à aujourd'hui, plus de 80 écrivains et poètes prendront part à cette rencontre traditionnelle, où des ateliers de formation à l'écriture et des visites vers des sites archéologiques de la ville de Tébéssa sont au programme.

Programme de la soirée

TF1 20:55

Esprits criminels

Réalisateur : Carlos Bernard
Avec : Joe Mantegna, Damon Gupton



L'affaire de Reid prend une nouvelle tournure après l'entretien cognitif. La personne qui se trouvait dans le motel au moment du meurtre n'était pas Scratch, mais une femme, d'après les détails dont il a pu se souvenir. Lewis a une nouvelle piste à creuser, mais la date du procès approche. Parallèlement, l'équipe du BAU est chargée d'enquêter sur plusieurs morts, a priori naturelles, dues à des crises cardiaques. Toutefois, le fait que les victimes soient toutes des membres de la police et que les décès se soient produits dans un laps de temps aussi rapproché impliquerait peut-être un moyen très perfectionné de tuer en toute discrétion...

France 2 20:55

Nina

Réalisateur : Eric Le Roux
Avec : Annelise Hesme, Thomas Jouannet



Nina veut finalement que Costa reste vivre avec Lilly et elle. Mais Costa fait un malaise. Il doit être opéré. Bergman contacte Richard Lacombe, un célèbre médecin basé aux Etats-Unis pour s'en occuper. Proust ayant été mis à pied, la direction de l'hôpital fait revenir Kevin, son ancien interne. De son côté, Julien accepte mal d'être détaché en pédiatrie. Nina accueille Clara, une jeune artiste qui est tombée d'un escabeau. Elle est bipolaire mais comme elle a choisi d'arrêter son traitement, elle ne tient pas en place. Kevin découvre qu'elle souffre également du foie.

France 3 20:55

Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES
174 épisodes



Les équipes de l'émission ont suivi des passionnés des Pyrénées-Orientales durant leur périple. Médecin et passionné d'aviation, Eric Soulé de Lafont survole ainsi le massif en partant de son extrémité à l'Est, le cap Béar. Il admire la forteresse de Collioure, puis met le cap à l'Ouest. De leur côté, Jean-Gabriel et Régis, deux amis, entament une longue randonnée à Banyuls-sur-Mer, qui doit les conduire au cœur du massif. La première nuit, ils plantent leur tente au sommet du mont Canigou. Julie Gimbal, historienne de l'architecture, se rend, elle, au prieuré de Serrabona pour y admirer ses sculptures.

CANAL+ 21:00

Mes trésors

Réalisateur : Pascal Bourdiaux
Avec : Jean Reno, Reem Kherici
Date de sortie : 4 janvier 2017



Alors qu'il vient d'organiser le vol d'un précieux stradivarius dans une grande salle de concert à San Sebastian, Patrick est trahi par son complice Romain, qui s'enfuit avec le précieux butin avant de le laisser pour mort. Ses filles, Carole, timide informaticienne, et Caroline, pickpocket de luxe, des demi-soeurs qui ne s'étaient jamais rencontrées, découvrent en même temps le testament du voleur.

6 21:00

Nouvelle star

DIVERTISSEMENT 7 saisons / 88 épisodes



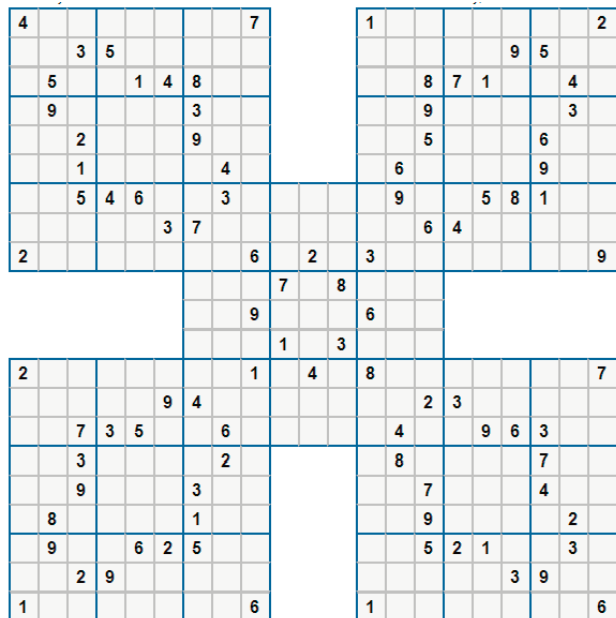
Benjamin Biolay, Nathalie Noennec et Dany Synthé ont auditionné de nombreux candidats à Bordeaux, Marseille, Lyon et Paris. Les sessions bordelaises révèlent des artistes au profil atypique tandis que dans la capitale, les candidats alternent le pire et le meilleur avec une identité vocale forte et une prestation particulièrement poignante. A Marseille, les auditions sont toujours aussi surprenantes. Enfin, les postulants lyonnais donnent du fil à retordre aux quatre membres du jury, pas toujours d'accord entre eux.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1721

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"Ce que je ferai, ce sera l'impression de ce que j'aurai ressenti."

* Claude Monet

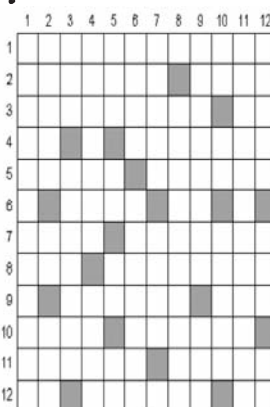
Mots croisés n°1721

1. Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescence - Habitants
3. Tumeurs grasses bénignes - Nielsbohrium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système

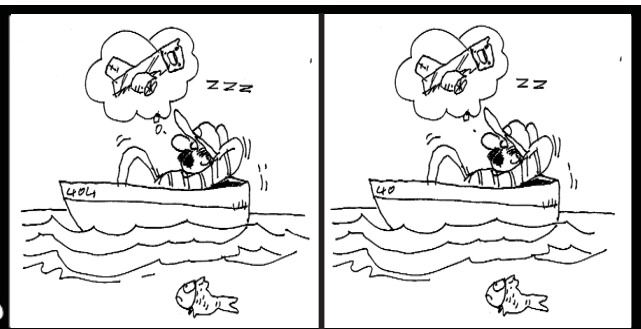
jurassique - Prénom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisa les dents - Proportionner
12. Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier

de bouche, à la cour des rois de France
7. Site archéologique du Mexique - Connaît
8. Assiduité
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville de l'Allemagne - Epoque - Dieu solaire



Terreurs



[illegible][illegible]

HENRICHEMONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERESE
ASPET■OUI■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

[illegible]

SPORT / FORMATION : Le COA renouvelle son protocole d'accord avec l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC Alger)



Le Comité Olympique et Sportif Algérien (COA) a renouvelé son protocole d'accord avec l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC Alger) pour une formation doctorale qui s'intéresse à la gestion dans le domaine du sport.

«Initié en 2016, cette formation permet aux titulaires d'un master en management, marketing et commerce international/affaires internationales de toutes les écoles et universités algériennes l'obtention d'un doctorat de type DLMD (3 ans d'études) intitulé «Management et marketing dans le sport», indique le communiqué du COA.

L'année écoulée, six doctorants ont été retenus, bénéficiant de tout l'appui logistique et scientifique du COA pour s'intéresser à différents aspects du sport en Algérie et dans le monde (olympisme, sponsoring, professionnalisme dans le football, coût de la formation, d'organisation de compétitions régionales ou internationales d'envergure, gestion des clubs etc).

«Les travaux de recherche serviront d'indicateurs aux décideurs du sport algérien», ajoute l'instance olympique.

BADMINTON: Une soixantaine de participants à l'Open international juniors d'Alger

Une soixantaine de badistes représentant six pays prennent part à l'Open international juniors (garçons-filles) qui a débuté hier après-midi au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales de Soudania (Alger).

La sélection algérienne participera avec 18 athlètes dont 10 filles, sous la houlette de l'entraîneur national Mohamed-Idir Mahlous et son adjoint Fattah Bettahar, selon la Fédération algérienne de badminton (FABA).

Les six nations qui seront présentes à cette compétition sont l'Algérie (pays organisateur), l'Egypte, la Malaisie, Malte, le Portugal et la République tchèque.

Le programme de cet Open sera établi durant l'après-midi, juste avant le coup d'envoi, sachant que ce tournoi se jouera en individuel et par équipes. Il est à rappeler que ce rendez-vous entre dans le cadre du programme annuel de l'instance internationale de la discipline.



SPORTS AÉRIENS: 13 équipes prennent part à un regroupement national de parapente à Djanet

Treize clubs, issus de différentes régions du pays, prennent part à un regroupement national de parapente, qui a débuté hier dans la wilaya déléguée de Djanet (Illizi), à l'initiative du club local de parapente «Idjeder», a appris l'APS auprès des organisateurs.

Initiée en coordination avec la fédération algérienne des sports aériens (FASA), sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, cette manifestation sportive, la première du genre dans la région, devant s'étaler sur 6 jours, regroupe 50 participants qui auront à survoler depuis le site de Tin-Amali,

près de la RN-3 en allant vers la zone frontalière de Tinalkom, un site parfait pour ce type de sports», a précisé le président du club de parapente de Djanet, Omar Hafech.

Supervisée par six encadreurs, dont deux étrangers, cette compétition qui draine de plus en plus d'amateurs et d'adhérents, vise la création d'opportunités d'échange d'expériences entre aéroclubs, et constitue une occasion pour préparer le championnat national 2018 prévu en 2018», a indiqué Hafech.



Ce rendez-vous, auquel a assisté le président de la FASA et des cadres du secteur de la jeunesse et des sports, sera mis à profit pour valoriser aussi le tourisme saharien et permettre aux participants de découvrir la beauté des

paysages du Tassili N'Ajjer. Trois manifestations sportives de formation au parapente avaient été déjà organisées en direction des amateurs de cette discipline sportive par le club de parapente «Idjeder» de Djanet.

COUPE DU MONDE DU RUGBY 2023 : Le pays hôte désigné ce jour à Londres, l'Afrique du Sud favorite

Le Conseil exécutif de World Rugby, la fédération internationale du Rugby ouvert lundi à Londres, votera aujourd'hui pour désigner le pays organisateur de la Coupe du monde 2023, rapporte la presse locale. Parmi les trois candidats pour l'organisation de la compétition mondiale, la fédération internationale a recommandé l'Afrique du Sud dont le dossier devance celui de la France et de l'Irlande, est-il relevé.

Le 31 octobre dernier, dans un communiqué, le président de la fédération, Bill Beaumont, avait qualifié l'Afrique du sud, qui a déjà organisé la Coupe du monde du Rugby en 1995, de «leader sans contestation» et s'est félicité de sa candidature.

«Nous avions entre les mains trois dossiers exceptionnels, mais nous avons identifié l'Afrique du Sud comme le leader sans contestation en se basant sur la performance de son projet sur les points clés d'une candidature» avait-il précisé.

Les présidents des fédérations française et irlandaise de Rugby avaient critiqué la recommandation du World Rugby d'attribuer le mondial 2023 à l'Afrique du Sud, remettant en cause l'évaluation de certains aspects, notamment la sécurité. Le

président de World Rugby Bill Beaumont a réagi vendredi dernier, en soulignant que «le débat est clos», et que le Conseil tranchera le 15 novembre à Londres. A noter, en mai 2017, le gouvernement sud-africain a levé l'interdiction d'accueillir des événements sportifs de niveau mondial, imposée un an auparavant au rugby, au cricket, à l'athlétisme et au netball, après leur échec à atteindre les objectifs de diversité.

Par ailleurs, la presse sportive britannique a souligné que le rugby connaît un engouement remarquable en Afrique. Elle a relevé que le nombre de joueurs inscrits à travers le continent est passé de 770 000 à plus d'un million l'année dernière et qu'actuellement, 20% des joueurs de rugby en Afrique sont des filles et des femmes.

On indique en outre, que dimanche dernier, l'organisation africaine du rugby, Rugby Africa, s'est associée avec le principal cabinet de conseil en relations avec la presse en Afrique, le groupe APO.

Ce partenariat permettra de faire connaître le rugby africain à l'échelle mondiale et de promouvoir le sport à travers le continent, affirment les deux parties.

NATATION/CHAMPIONNAT ARABE JEUNES: L'Algérie présente avec 38 athlètes au Caire

L'Algérie prendra part avec 38 athlètes au 13^e Championnat arabe de natation (jeunes catégories), prévu du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte, avec la participation d'une dizaine de pays, a appris l'APS hier de la Fédération algérienne de natation (FAN).

La délégation, composée également de six entraîneurs et d'un staff médical (médecin et kinésithérapeute) est partie hier au Caire.

La 13^e édition du Championnat arabe de natation de jeunes catégories (Benjamins, Minimes, Cadets et juniors/garçons et filles) est qualificative aux prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JJJ), selon la page Facebook de la Fédération égyptienne de natation (FEN).

La compétition est dotée de primes pour les équipes championnes.

Ainsi, l'équipe championne touchera un million et demi de dollars contre 600.000 dollars pour le second, alors que les 3^e et



4^e toucheront 200 000 dollars chacun, selon un accord signé entre l'instance arabe de natation et la FEN.

Avant de rallier la capitale égyptienne, les nageurs et nageuses algériens avaient bénéficié d'une bonne préparation qui devrait leur permettre de s'affirmer et de revenir avec des podiums, comme ils l'avaient déjà fait lors des récentes précédentes éditions.

SÉLECTION ALGÉRIENNE U21: 25 joueurs convoqués pour un stage à Sidi-Moussa

Le staff technique de la sélection des moins de 21 ans (U21), conduit par Boualem Charef, a convoqué 25 joueurs pour un stage du 18 au 22 novembre au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Les U21 seront appelés, à moyen terme, à disputer les éliminatoires du tournoi de football des jeux Olympiques 2020, qui auront lieu à Tokyo, ajoute la même source.

Liste des joueurs convoqués :

Zakaria Bouhalifa, Abdelghani Bouzidi, Mohamed Naoufel Khacef, Laid Ouadji, Ali Harroune, Benamar Rahmoun (NA Hussein-Dey), Abdelmoumene Sifour, Mohamed Reda Boumechra, Bilal Benhammouda, Ilies Yaïche (USM Alger), Hamza Maouli, Hamza Kelam El Djediane, Farid El Melali (Paradou AC), Hadj Abderrahmane Lamri, Ibrahim Farhi Benhalime (US Biskra), M'hamed Merouani, Abdelkadir Kaïbou (ASO Chlef), Oussama Guettal (USM Blida), Bilal Tizi Bouali (JS Kabylie), Imad-Ed-dine Azzi (MC Alger), Ameer Fathi Ameer (RC Relizane), Ahmed Khaldi (O Médéa), Fouad Ghanem (JSM Béjaïa), Abdesslem Bouchouareb (AS Ain M'lila), Aymene Issad Lakdja (USM El-Harrach).



AMICAL/ ALGÉRIE-CENTRAFRIQUE: Minute de silence à la mémoire de Amar Rouaï (FAF)



Une minute de silence a été observée avant le coup d'envoi du match amical Algérie-République centrafricaine, hier (20h30) au stade du 5-Juillet (Alger), à la mémoire du regretté Amar Rouaï, ancien joueur de la glorieuse équipe du FLN, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La décision a été prise au cours de la réunion technique précédant ce match, qui s'est tenue au siège de l'instance fédérale, précise la même source.

Les joueurs de la sélection nationale porteront lors de cette rencontre amicale un crêpe au bras en signe de

deuil. Amar Rouaï est décédé dimanche après-midi à l'âge de 85 ans, suite à une longue maladie, à Gaillard, une commune française située dans le département de la Haute-Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Le rapatriement du corps de l'ancien joueur de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN) sera effectué demain sur le vol Lyon-Sétif (11h45), et l'enterrement se déroulera vendredi après la prière de Djoumouaa (midi) dans sa ville natale El-Eulma (Est de l'Algérie).

Rapatriement demain du corps de l'ancien joueur de l'équipe du FLN Amar Rouaï

Le rapatriement du corps de l'ancien joueur de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN) Amar Rouaï sera effectué demain, a-t-on appris lundi de sa famille.

«Nous allons rapatrier jeudi le corps vers l'Algérie sur le vol Lyon-Sétif (11h45) et l'enterrement se déroulera vendredi après la prière de Djoumouaa (midi) dans sa ville natale El-Eulma (est de l'Algérie)», a précisé à l'APS son fils Slim joint par téléphone.

Amar Rouaï est décédé dimanche après-midi à l'âge de 85 ans, suite à une longue maladie, à Gaillard, une commune française située dans le département de la Haute-Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Né le 9 mars 1932, le défunt a commencé sa carrière de footballeur dans le club de sa ville natale à l'âge de 15 ans, avant de tenter une carrière professionnelle en France à l'âge de 20 ans.

Il a joué dans des clubs amateurs puis il a embrassé une carrière de joueur professionnel à Besançon ensuite au SCO Angers jusqu'à avril 1958, date à laquelle il a répondu à un appel du FLN pour constituer la glorieuse équipe du FLN.

Amar Rouaï avait porté 78 fois le maillot de l'équipe du FLN (1958-1962)

avant de connaître son unique sélection officielle avec l'équipe nationale de l'Algérie indépendante contre l'Egypte le 4 juillet 1963 à Alger.

Après l'indépendance, le défunt a terminé sa carrière de footballeur avec une dernière saison à Angers avant de se convertir en entraîneur du côté du MC El-Eulma, de l'USM Bel-Abbès, de la JS Kabylie, de l'ASM Oran, du MC Oran, avec lequel il gagna le titre de champion d'Algérie en 1988 et finale-

ment le RC Relizane. Il emmènera, aussi, le MCO jusqu'à la finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1989.

Amar Rouaï avait également entraîné l'équipe nationale olympique entre 1975 et 1980 et parvenu à gagner la médaille d'or aux Jeux méditerranéens organisés à Alger en 1975 en qualité d'adjoint du sélectionneur Rachid Mekhloufi dans une finale épique contre la France olympique (3-2).

LIGUE 1 MOBILIS : L'infirmerie du MC Oran ne désemplit pas

L'infirmerie du MC Oran ne désemplit toujours pas avant le déplacement de l'équipe à Constantine pour y affronter le «Chabab» local, vendredi (17h00) dans l'affiche de la 12e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Le staff technique du «Mouloudia», que dirige le Tunisien Moaz Bouakkaz, fait d'ailleurs remarquer qu'il n'a jamais eu à sa disposition l'intégralité de son effectif depuis le début de cet exercice, à cause juste-

ment des blessures. Troisièmes au classement en compagnie de l'ES Sétif avec 17 points, les Oranais seront contraints de se passer de certains joueurs-clés face au solide leader du championnat, le CSC qui comptabilise 24 unités.

Outre Lakhdari, qui ne s'est pas encore remis de sa blessure contractée au tout début de cette saison, l'entraîneur Bouakkaz devra composer sans Boudoumi et Ferrahi, toujours pas remis de leurs blessures,

tout comme Helaimia, qui a rejoint l'infirmerie du club après le précédent match contre l'O Médéa, tandis que l'incertitude plane toujours sur la participation de Gharbi, blessé lui aussi dans cette même rencontre.

Ajouter à tout ce beau monde, la suspension du défenseur central Allali, pour cumul de cartons lors du précédent match, un rendez-vous ayant permis aux «hamraoua» de chasser le signe indien qui

LIGUE 2 MOBILIS : Invaincue après 11 journées, l'ASO Chlef à Béjaïa pour le test de vérité

Seule équipe de la Ligue deux de football invaincue après 11 journées de championnat, l'ASO Chlef passera vendredi (16h00) un véritable test sur le terrain du MO Béjaïa, avec lequel elle partage la troisième place au classement.

Les Chélifiens, qui ont renoué avec la victoire en battant l'ASM Oran (2-0) lors de la précédente journée après trois nuls de suite, espèrent rester sur leur dynamique de bons résultats, même si la tâche cette fois-ci sera délicate face à un concurrent direct pour la montée.

L'aspect physique constitue aussi la principale appréhension de l'entraîneur El Hadi Khezzar, qui est en train d'axer son travail sur la récupération avant le déplacement de son équipe à Béjaïa.

«Nous avons enchaîné cinq matches en l'espace de 20 jours ce qui s'est répercuté négativement sur la forme physique des joueurs, vraiment essouffés après ce marathon de rencontres en championnat et en coupe d'Algérie», a expliqué à l'APS le coach chélifien.

C'est dire que le déplacement de Béjaïa tombe au mauvais moment pour l'ASO, surtout qu'elle aura à affronter une équipe avide de renouer rapidement avec le succès après sa défaite sur le terrain du leader, l'AS Ain M'lila (1-0), samedi passé pour le compte de la 11e journée.

«Contre le MOB, on jouera un match à six points. Ce sera très important de revenir avec un résultat probant, à même de nous permettre de garder nos chances intactes dans la course à une place sur le podium avant trois journées de la fin de la phase aller», a encore souligné Khezzar.

L'ASO, vainqueur du premier championnat professionnel en Algérie (2010-2011), a été reléguée en Ligue deux à l'issue de l'exercice 2014-2015.

C'était le début d'une descente aux enfers, étant donné que l'équipe avait même failli se retrouver en division amateur à l'issue la saison passée.

Mais les Chélifiens sont revenus cette saison avec de meilleures intentions, se présentant comme des candidats en puissance pour retrouver l'élite dès la fin de ce championnat.

Ils accusent néanmoins quatre points de retard sur le leader, l'AS Ain M'lila et deux sur le dauphin, la JSM Skikda, sachant que les trois premiers accèderont en Ligue 1 à la fin de la saison.

les poursuivait sur leur terrain au stade Ahmed-Zabana en renouant avec la victoire qui les fuyait à domicile depuis la première journée.

Une situation inédite donc à laquelle est confronté le coach tunisien du club phare de la capitale de l'Ouest du pays, même si l'intéressé dit qu'elle ne l'effraie nullement, estimant qu'il a l'effectif qu'il faut pour y faire face.

LIGUE 1 MOBILIS (11^E JOURNÉE) 2 matchs à huis clos pour l'USM Alger

L'USM Alger a écopé de deux matchs à huis clos pour «jets de projectiles ayant entraîné blessure d'un joueur du CSC» lors de sa rencontre face au CS Constantine (1-2) disputée samedi au stade Omar Hamadi (Bologhine) pour le compte de la 11^{ème} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

L'USM Alger devra en outre s'acquitter d'une amende de 200.000 DA, indique la Ligue de football professionnel (LFP).

Avec cette sanction infligée par la commission de discipline de la LNF réunie ce lundi, l'USM Alger jouera ses deux prochaines rencontres à domicile sans la présence du public à commencer par celle contre la JS Saoura prévue jeudi prochain à 17h00 au stade Omar Hamadi pour le compte de la 12^{ème} journée.

D'autre part, l'entraîneur adjoint de l'USM Alger Mustapha Aksouh est suspendu un match pour contestation de décision, plus une amende de 30.000 DA.

L'USM Alger occupe actuellement la 11^{ème} position au classement de L1 avec 12 points et trois matchs en moins contre respectivement le MC Alger, l'US Biskra et l'ES Sétif.

Par ailleurs, le joueur Aïb Mohamed de la DRB Tadjenant est sanctionné de trois (03) matchs de suspension ferme et 30.000 DA pour voie de faits lors de la rencontre contre l'USM El Harrach (1-1).

De son côté, l'entraîneur des gardiens de but du MC Alger Nouioua Tarik est suspendu 1 mois plus 50.000 DA pour comportement anti sportif lors de la défaite de son équipe face au NA Hussein-dey (1-0) en match de la 11^{ème} journée disputé au stade 20 août (Alger).

Le joueur de l'US Biskra Benamara Youcef, exclu lors du match perdu contre Paradou (1-0) est suspendu jusqu'à son audition le lundi 20 novembre.

L'entraîneur du CR Belouizdad Todorov Ivika a écopé pour sa part d'une mise en garde et 50.000 DA d'amende.

Enfin, la JS Kabylie (récidive), DRBTadjenant, USM El Harrach, USM Blida et la JS Saoura ont écopé chacun d'une amende allant de 30.000 DA à 60.000 DA pour utilisation de fumigènes.

LIGUE 1 MOBILIS / NA HUSSEIN-DEY : Dziri chargé d'assurer l'intérim au moins jusqu'à la fin de la phase aller

La direction du NA Hussein-Dey a confié à Billel Dziri la mission de diriger la barre technique au moins jusqu'à la fin de la phase aller de la compétition, en remplacement de Nabil Neghiz, parti rejoindre la formation saoudienne d'Ohod SC, a appris l'APS lundi auprès du club pensionnaire de la Ligue 1.

Dans le cas où l'ancien international, qui occupait jusque-là le poste d'entraîneur-adjoint, parviendrait à mener le Nasria à de bons résultats lors des quatre derniers matchs de la phase aller, il sera maintenu dans ses fonctions pour le reste de l'exercice en cours, précise la même source. Dziri (45 ans) compte une seule expérience en solo au WA Boufarik (Div. amateur) lors du précédent exercice, avant de quitter son poste pour mauvais résultats.

Ohod SC a annoncé vendredi sur son compte Twitter l'engagement de l'entraîneur algérien du NA Hussein-dey Nabil Neghiz, club au sein duquel évolue l'ancien gardien de but du NAHD Azzedine Doukha. Sous la conduite de Neghiz, ancien N.2 du staff technique de l'équipe nationale sous l'ère du Français Christian Gourcuff puis du Belge Georges Leekens, le NAHD a remporté deux victoires en 11 matchs et occupe la 9^{ème} place avec 13 points.



LIGUE RÉGIONALE DE FOOTBALL DE CONSTANTINE: Démission du président Dehamchi (FAF)

Le président de la Ligue régionale de football de Constantine Mohamed Dehamchi a démissionné de son poste, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Cette démission envoyée au président de la FAF, prendra effet à

compter du 23 novembre 2017, précise l'instance fédérale sur son site officiel. Dehamchi a justifié sa démission, par «la dégradation de son état de santé». Ancien arbitre international, Dehamchi préside la Ligue régionale de football de

Constantine depuis plusieurs décennies (sept mandats). Son instance régionale est dans l'œil de la Fédération algérienne de football suite à de nombreuses requêtes émises par des clubs concernant la gestion sportive et administrative de la LRF.

OUARGLA : Plaidoyer pour la promotion de la pratique footballistique dans le Sud

Le président de la coordination inter-ligues à la fédération algérienne de football (FAF) a plaidé, hier à Ouargla, pour la promotion de la pratique du football dans le Sud du pays. Amar Bahloul, également membre du bureau fédéral de la FAF, a indiqué que la pratique footballistique dans la wilaya d'Ouargla, et dans le Sud du pays en général, est une question pressante, à travers la conjugaison des efforts de tous pour prendre en charge les contraintes rencontrées par cette discipline sportive dans ces régions. Il s'agit, dit-il, de la prise en charge des

contraintes liées notamment au manque de structures sportives et à l'éloignement des régions du Nord et du Sud du pays, constituant une entrave et un lourd fardeau financier pour les équipes en déplacement, selon le calendrier des marches à jouer.

M. Bahloul a fait révéler que, face à cette situation, la FAF a opté pour l'organisation d'une série de rencontres régionales afin de cerner les contraintes entravant le développement du football dans le Sud, en prévision des assises nationales prévues les 11 et 12 décembre prochain à Alger. L'objectif étant d'arrêter une

feuille de route qui tienne compte des spécificités de chaque région et de trouver les solutions appropriées, a-t-il expliqué.

Cette démarche s'assigne comme objectifs l'établissement d'un système nouveau et solide, susceptible de contribuer au développement du football à des niveaux escomptés, selon la même source.

Le président de la ligue régionale de football (LRF-Sud-est, Ouargla), Ali Baâmer, a salué cette initiative ayant permis d'examiner la préoccupation soulevée depuis des années et portant création

d'une deuxième division nationale, Sud, une décision qui, a-t-il dit, requiert uniquement une décision «audacieuse». Mise sur pied par la FAF, en coordination avec la LRF-Sud-est et la DJS d'Ouargla, cette rencontre, qui a eu pour cadre l'institut national supérieur de la formation des cadres de la jeunesse, a regroupé les présidents des ligues de wilayas de football, affiliées à la LRF, des vétérans de la région, des gestionnaires et cadres du mouvement sportif, et des représentants de certains secteurs en rapport avec cette discipline sportive.

MONDIAL-2018: La presse italienne qualifie l'élimination «d'immense déception» et de la «honte»

La presse italienne parue hier a qualifié de «l'immense déception et de la honte», l'élimination en barrage d'accès à la Coupe du Monde 2018, face à la Suède 0-0, au match retour disputé, lundi soir au stadio Giuseppe Meazza à Milan (victoire de la Suède 1-0 à l'aller).

«L'apocalypse», «la honte»: la presse titrait à l'unisson sur «le saut en arrière» de son équipe de football, absente d'un Mondial pour la première fois depuis 1958.

Le *Corriere della Sera*, principal tirage en Italie, titre ainsi «Sans Mondial après 60 ans» avec la photo du capitaine Gigi Buffon en larmes.

«Un Mondial sans l'Italie. Mais

surtout une Italie sans Mondial. Adieu les nuits plus au moins magiques, les groupes de spectateurs avec un morceau de pizza et une bière glacée, l'illusion de compter encore pour quelque chose, au moins dans le football», écrit Massimo Gramellini dans une colonne.

«La Fin», lance en Une *La Gazzetta dello Sport*, sur une grande photo du capitaine Buffon qui a mis fin lundi soir à sa carrière internationale. *La Repubblica* titre de son côté «Défaite des Azzurri, le Mondial sans l'Italie. Les larmes de Buffon: nous avons échoué». Le quotidien de gauche souligne que la défaite aura «des répercussions négatives non seulement sur le

football mais aussi sur le PIB du pays». «Apocalypse azzurra, Mondial adieu», titre *La Stampa*, un journal modéré, évoquant «un saut en arrière de 60 ans». «Il y a pire dans la vie. Mais dans son genre, c'est difficile à avaler. C'est un saut en arrière de 60 ans et à l'époque aussi l'Italie sortait de deux éliminations brutales en phase de poules», rappelle le quotidien.

Pour le quotidien sportif turinois *Tuttosport*, «l'Italie n'ira pas au Mondial parce que c'est ce qu'elle mérite».

«La honte ne concerne pas que Ventura, qui ne sera plus sélectionneur, mais l'ensemble de notre football», ajoute *Tuttosport*. Quand au *Corriere dello*



Sport, il envoie «tout le monde dehors!» en grand titre de Une. Pour le quotidien sportif,

«Ventura va partir, mais il ne doit pas être le seul».

APS

HERRERA AURAIT FAIT SON CHOIX

Dans le viseur du FC Barcelone et de l'Atletico Madrid, le milieu de terrain Ander Herrera est un joueur très courtisé en vue du prochain mercato hivernal. Selon ESPN, l'international espagnol aurait fait son choix concernant la suite de sa carrière.

Il s'aurait décidé de poursuivre sa carrière avec Manchester United. Des discussions vont être entamées entre les deux parties concernant une prolongation de contrat.

Prolongation en vue pour Sterling

Auteur d'un bon début de saison sous les couleurs de Manchester City, Raheem Sterling va se voir récompenser par son club.

Les Citizens ont prévu de lancer des discussions concernant une prolongation de contrat. Raheem Sterling est sous contrat avec Manchester City jusqu'en 2020. Malgré tout, les dirigeants des Citizens souhaitent sécuriser l'avenir de leur international anglais. Dans cette optique, des discussions vont débiter prochainement croit savoir la presse anglaise.

Des négociations qui pourraient débiter avant la fin de l'année civile. Agé de 22 ans et recruté pour la somme de 65 millions d'euros environ en 2015, l'ancien joueur de Liverpool a inscrit sept buts cette saison en Premier League pour neuf apparitions.

Mané rentre à Liverpool

Après avoir activement participé à la qualification du Sénégal pour le Mondial 2018 vendredi contre l'Afrique du Sud (2-0), Sadio Mané rentre en Angleterre. Ce lundi, Liverpool a confirmé le retour de l'ailier qui ne participera donc pas au match retour sans enjeu mardi face aux Bafana Bafana avec sa sélection.

"Suite au match Afrique du Sud contre Sénégal du vendredi 10 novembre 2017 à Polokwane, le joueur Sadio Mané s'est légèrement ressenti de son ancienne blessure (aux ischio, ndlr)", a indiqué la Fédération sénégalaise. "Après concertations entre les staffs médicaux de l'équipe nationale du Sénégal et de Liverpool, il a été décidé d'un commun accord de le remettre à la disposition de son club en vue de poursuivre le traitement jusqu'au total rétablissement". Récemment, un deal entre les Reds et les Lions avait également été évoqué afin de ménager le joueur. A signaler que Mané était accompagné d'un médecin des Reds durant son périple en sélection.



DRAXLER RÉPOND À L'INTÉRÊT DU BAYERN

Annoncé dans le viseur du Bayern Munich en vue de l'été prochain, Julian Draxler a fait part de sa volonté de rester au Paris Saint-Germain. L'international allemand a démenti tout projet de retour en Bundesliga, à la veille du match amical entre la Mannschaft et la France à Cologne.

« Je ne lorgne pas sur un départ du PSG cet hiver ou en été. Je suis au beau milieu de la saison avec le club et je me concentre sur les objectifs élevés qui sont les nôtres », a déclaré Draxler dimanche en marge de l'entraînement des hommes de Joachim Löw et cité ce lundi par la presse allemande.

Le Bayern envisagerait de recruter le natif de Gladbeck pour remplacer Franck Ribéry, âgé de 34 ans, actuellement blessé et en dernière année de contrat avec le club bavarois. « Ce n'est pas du tout un moment opportun pour moi pour penser à mon avenir à court ou plus long terme », a poursuivi le protégé d'Unai Emery, tout en concédant que bien « évidemment la Bundesliga est toujours intéressante. »

Julian Weigl dans le viseur

À la recherche d'un milieu de terrain pour offrir une doublure à Thiago Motta et convaincre Adrien Rabiot de prolonger, le PSG aurait jeté son dévolu sur Julian Weigl (22 ans). Sous contrat avec le Borussia Dortmund jusqu'en 2021, l'international allemand (5 sélections) séduirait fortement Unai Emery selon les informations de L'Équipe. Cependant, si le club parisien veut s'offrir ses services, les dirigeants vont probablement devoir sortir un gros chèque. Seront-ils en mesure de le faire en sachant que l'UEFA garde un œil attentif aux dépenses des résidents du Parc des Princes ?

Bakayoko avait du mérite...

L'été dernier, Tiémoué Bakayoko (23 ans, 10 matchs et 1 but en Premier League cette saison) a été transféré de l'AS Monaco à Chelsea au terme d'une saison 2016-2017 tout simplement exceptionnelle sur le plan individuel comme collectif. Le Tricolore vient en plus de révéler qu'il a disputé l'intégralité du dernier exercice en étant blessé ! "J'ai passé toute la saison dernière à Monaco blessé. Mais quand je dis blessé, ce n'est pas une connerie de blessure. C'est réellement une vraie blessure, a raconté l'ancien Rennais au micro de Canal +. J'avais mon ménisque qui était vraiment touché. J'ai passé toute la saison à strapper mon genou. Je me suis sacrifié pour l'équipe, à jouer des matchs avec des douleurs, à me surpasser, rentrer le lendemain en ayant du mal à marcher, à récupérer et repartir à la bataille. J'ai fait ma meilleure saison professionnelle en étant comme ça. Je pense que les gens ne se rendent pas compte. Et moi je suis fier de ça."



ALGÉRIE-RUSSIE

Temmar en visite de travail en Russie pour participer à la 1^{ère} Réunion du groupe de travail algéro-russe

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar, effectuera les 14 et 15 novembre une visite de travail à Moscou pour participer à la 1^{ère} Réunion du groupe de travail Algéro-russe. La tenue de la 1^{ère} Réunion du groupe de travail algéro-russe vient en application des dispositions du Mémoire d'entente conclu le 27 avril 2016 entre l'Algérie et la Russie sur la promotion de la coopération en matière de construction, d'urbanisme, d'habitat et d'équipements publics. Les deux parties se pencheront lors de la réunion sur les moyens de développer le partenariat et de faciliter la mise en œuvre des projets communs dans le domaine de la construction et des infrastructures publiques.

SELON UN COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DES AE

Messahel à Washington et au Caire pour une conférence ministérielle sur la sécurité et la gouvernance en Afrique et tripartite sur la Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, participera à la conférence ministérielle sur le commerce, la sécurité et la gouvernance en Afrique qui se tiendra à Washington le 17 novembre 2017, à l'invitation du Secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette réunion "regroupera les ministres des Affaires étrangères d'une quarantaine de pays, des chefs d'entreprises africains et américains ainsi que les responsables des principales institutions américaines en charge des thématiques débattues", précise la même source, ajoutant que "cette importante rencontre sera l'occasion pour M. Abdelkader Messahel de présenter l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, les politiques de déradicalisation et de réconciliation nationale ainsi que le processus d'ancrage de la démocratie en tant qu'antidote au discours de l'exclusif et de l'exclusion étranger aux valeurs de la société algérienne". Auparavant, il prendra part le 15 novembre au Caire à la réunion ministérielle tripartite Algérie-Egypte-Tunisie sur la Libye. Cette rencontre, qui fait suite à la réunion tripartite d'Alger de juin dernier, permettra aux trois ministres de "passer en revue les derniers développements survenus dans ce pays et d'examiner l'ensemble des facteurs susceptibles d'être mis à contribution pour favoriser le règlement rapide de la crise dans le cadre de l'Accord politique libyen du 17 décembre 2015", note le communiqué du MAE.

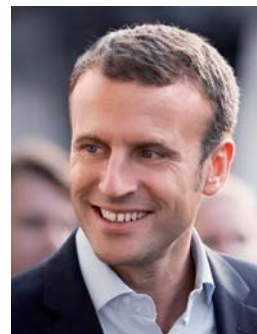
APS

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président français Emmanuel Macron attendu le 6 décembre prochain à Alger

Le président français Emmanuel Macron effectuera le 6 décembre prochain une visite en Algérie, a-t-on appris hier auprès d'une source autorisée du ministère des Affaires étrangères.

«Suite aux consultations entre les institutions algériennes et françaises compétentes, la visite en Algérie du président de la république française, M. Emmanuel Macron a été fixée pour le 6 décembre prochain», a indiqué la même source à l'APS.



ALGÉRIE-ESPAGNE

L'Algérie, un "partenaire stratégique" pour l'Espagne

L'Algérie est un "partenaire stratégique" pour l'Espagne, a relevé hier à Alger le secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Ildefonso Castro Lopez. "L'Algérie, qui est un pays voisin et ami, est aussi un partenaire stratégique pour l'Espagne, et occupe une place importante dans l'espace méditerranéen, du Maghreb et dans la région du Sahel", a affirmé M. Castro Lopez, dans une déclaration à la presse, à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Il a précisé que sa visite en Algérie "s'inscrit dans le cadre des consultations politiques bilatérales et en prévision de la tenue de la 7^{ème} réunion de haut niveau algéro-espagnole, prévue au premier trimestre 2018 à Alger". M. Castro Lopez a fait part, à cette occasion, de la volonté de son pays de "perpétuer les visites de haut

niveau de part et d'autre à même de consolider la coopération bilatérale dans les différents domaines, notamment, politique et économique", en exprimant, également, son optimisme pour un futur "prometteur" des relations algéro-espagnoles. Le responsable espagnol s'est réuni, par la suite, avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Noureddine Ayadi, dans le cadre des consultations politiques régulières entre l'Algérie et l'Espagne. L'approfondissement du dialogue politique et de la coopération entre les deux pays, en application du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, conclu entre les deux pays en octobre 2002, figure, notamment, au centre des entretiens entre MM. Ayadi et Castro Lopez, avait indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE/GRANDE-BRETAGNE

M. Messahel reçoit l'ambassadeur britannique à Alger

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord,

Andrew James Nobel, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'au-

dience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères, précise la même source.

ALGÉRIE-TUNISIE

Bensalah s'entretient avec l'ambassadeur de Tunisie à Alger

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu hier à Alger avec l'ambassadeur de Tunisie en Algérie, Ennasser Essayd, a indiqué un communiqué de

l'institution parlementaire. M. Bensalah qui a reçu en audience l'ambassadeur tunisien a évoqué avec ce dernier les relations "privilégiées" qui lient les deux pays. Les deux respon-

sables se sont félicités du niveau de coopération bilatérale dans tous les domaines, qui traduit la "forte" volonté politique des dirigeants des deux pays, a ajouté le communiqué (APS) Ils ont en

outre souligné l'importance de renforcer la coopération parlementaire, en tant que vecteur de rapprochement entre les deux peuples frères, a précisé la même source.

ALGÉRIE-MNA-ONU

Réforme de l'ONU : L'Algérie appelle au nom des Non-alignés à renforcer le rôle de l'Assemblée générale

L'Algérie a appelé lundi à New York à renforcer le rôle de l'Assemblée générale en tant qu'organe principal de décision politique de l'ONU en vue de conforter la transparence et l'efficacité du système des Nations Unies. En prélude au lancement, dans les prochaines semaines, des travaux du Groupe de travail spécial chargé de la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, le représentant permanent de l'Algérie, l'ambassadeur Sabri Boukadoum, a prononcé une déclaration au nom des 120 Etats membres et 17 Etats observateurs du Mouvement des Non-Alignés (MNA), dans laquelle il est revenu sur les principaux chapitres du processus de réformes de cet organe onusien. L'Algérie, rappelle-t-on, assure la coordination au sein du MNA sur ce thème important, inscrit dans le cadre du processus de réformes des Nations Unies initié depuis, déjà, quelques années. Après avoir rappelé l'attachement du Mouvement des Non-Alignés à la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale, en particulier celles adoptées depuis la 69^{ème} session, qui constituent la pierre angulaire du processus de revitalisation, l'ambassadeur Boukadoum a mis l'accent sur les principaux chapitres de cette réforme, concernant notamment la sélection du secrétaire général et le rôle et l'autorité de cet organe onusien. Pour la sélection et la nomination du secrétaire général de l'ONU, l'ambassadeur Boukadoum a réitéré la nécessité de mener ce processus dans un cadre «transparent, démocratique et inclusif», saluant au passage la tenue pour la

première fois de dialogues informels lors du processus qui a abouti à la sélection puis l'élection du secrétaire général, M. Antonio Guterres. M. Boukadoum a lancé un appel pour le maintien de cette procédure en affirmant que le MNA a favorablement accueilli le respect de la parité du genre, lors de la sélection des candidats. Le représentant permanent a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité de voir le Conseil de sécurité soumettre, aux termes de sa recommandation à l'Assemblée générale, une pluralité de candidats et ne plus se limiter à une candidature unique, soulignant le besoin de mener le processus de nomination du secrétaire général dans le strict respect du mandat de l'Assemblée générale. Quant au renforcement de la mémoire institutionnelle du Bureau du président de l'Assemblée générale, l'ambassadeur Boukadoum a salué l'adoption, pour la première fois dans l'histoire des Nations unies, d'un serment et d'un Code d'éthique pour le président de l'Assemblée générale. Il a, en outre, estimé que la présence à New York du président de l'Assemblée générale et sa participation sont devenues nécessaires tout au long de l'année, en raison de ses activités multiples et croissantes. Dans ce contexte, l'ambassadeur Boukadoum a réitéré la position du MNA sur la nécessité de pourvoir le Bureau du président de l'AG en postes additionnels, sur une base permanente en mettant en exergue l'importance d'assurer une transition fluide entre les présidents sortant et entrant. Pour ce qui est du rôle et de l'autorité de l'Assemblée générale, l'am-

bassadeur Boukadoum a affirmé que «l'amélioration des méthodes de travail constituait un premier pas vers des améliorations substantielles visant à rehausser le rôle et l'autorité de l'AG». Par ailleurs, il a appelé au strict respect par les Etats membres des prérogatives des organes principaux des Nations unies en particulier celles de l'organe délibérant qu'est l'Assemblée générale. Il a aussi souligné l'attachement des Etats membres à l'établissement d'un dialogue permanent entre les missions permanentes et le secrétariat des Nations unies. L'ambassadeur Boukadoum a demandé, au nom du MNA, que davantage de temps soit dévolu aux négociations du projet de résolution et que les autres groupes et Etats membres fassent preuve davantage de flexibilité pour que les résolutions en la matière continuent à être adoptées par consensus. Le représentant de l'Algérie n'a pas manqué de souligner le besoin de sensibiliser l'opinion publique au rôle et activités de l'Assemblée générale en garantissant une meilleure couverture des travaux par les médias. Enfin, le MNA, a indiqué le représentant permanent de l'Algérie, recommande que les réunions organisées simultanément dans le cadre du débat général de haut niveau de l'Assemblée générale, soient limitées au strict minimum en lançant un appel en faveur d'une meilleure coordination du processus de revitalisation concernant les travaux de l'Assemblée générale et ceux du Comité des conférences ainsi que les grandes Commissions.